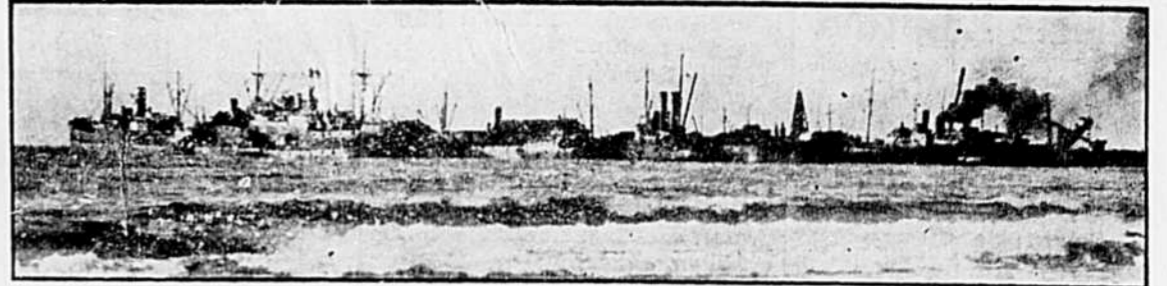


# Le PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



## MILICES CANADIENNES

Fondées en 1685, il y a donc 280 ans, elles sont un bel exemple de la fusion de deux traditions raciales. Recrutées parmi les colons des seigneuries et distinctes des troupes régulières de la métropole, elles étaient appelées à protéger, d'abord, la colonie contre les Indiens ennemis. Elles combattirent ensuite avec vaillance contre les troupes anglaises et les colonies américaines. Six bataillons de milices canadiennes prirent part à la défense de Québec en 1759.

Quand le Canada fut cédé à l'Angleterre, les milices canadiennes ne furent pas licenciées mais continuèrent à protéger le Canada sous un nouvel étendard. Elles se distinguèrent bientôt durant la guerre de l'indépendance américaine, notamment devant Québec contre Montgomery et Arnold.

En 1787, trois bataillons de milice canadiens furent institués en permanence, chaque contingent servant pendant deux ans alors qu'il était relevé par un autre. Plus tard, d'autres lois furent passées pour assurer une organisation plus complète de la milice.

La plupart des combats sur la frontière américaine, lors de la guerre de 1812, furent livrés par ces trois bataillons de la force permanente et d'autres milices volontaires levées à cette occasion. Jusqu'à 1822, milices françaises et anglaises étaient séparées, mais cette année-là la distinction entre les deux fut abolie. La milice canadienne servit de nouveau durant les troubles de 1837 et, en 1863, elle comptait déjà 25.000 hommes dont plusieurs servirent contre les Feniens en 1864 et 1866.

Lors de la Confédération, en 1867, la milice fut réorganisée en vertu de la loi de la Milice et un ministère de la Défense Nationale fut créé. Deux ans plus tard, la milice fournit six mille hommes pour repousser les raids feniens de 1870 et envoya aussi des effectifs avec lord Wolseley sur la rivière Rouge.

En 1885, lors de la rébellion de Riel, des milices canadiennes gagnèrent la bataille de Batoche sans le secours de troupes régulières britanniques. La même année, le Canada envoya des « voyageurs » avec l'expédition de lord Wolseley sur le Nil en Egypte. Des contingents de toutes les armes furent aussi envoyés en Afrique du Sud lors de la guerre de 1899-1902. On y comptait notamment le régiment de cavalerie « Strathcona Horse » recruté presque entièrement dans la milice active et dans la Police Montée du Nord-Ouest. Cette force permanente de gendarmes à cheval, qui est devenue la Gendarmerie Royale, avait été fondée en 1873.

Après la guerre sud-africaine, on procéda à une grande réorganisation de la milice canadienne qui commença alors de prendre sa forme actuelle. Elle se couvrit de gloire sur les champs de bataille de France lors de la guerre de 1914-18, comme aussi pendant l'épopée actuelle où les exploits des nôtres ne se comptent plus.

SAM.

## L'inventeur du premier bateau à vapeur

A l'occasion de l'arrivée prochaine des premiers bateaux à vapeur, il est intéressant de rappeler un fait important qui se passa en 1807. Une foule immense se pressait sur la rive occidentale de l'Hudson, à New-York, pour assister à l'une des plus audacieuses tentatives que le génie de l'homme eut pu concevoir à cette époque. Il s'agissait d'une expérience invraisemblable dans le temps. Un bateau construit pour la navigation fluviale devait, sans le secours de la voile et de la rame, et contre le courant, faire la traversée de New-York à Albany, parcours de soixante lieues. Ce bateau, qui, en apparence, ne différait guère d'un autre, mais qui devait révolutionner toutes les conceptions nautiques adoptées jusque-là, avait été surnommé la « Folie Fulton ».

C'est ainsi que l'Amérique accueillait l'invention de l'homme dont elle devait être, plus tard, si justement fière : cet illustre Fulton, que l'Europe avait aussi méconnu, malgré le succès de sa torpille et de son bateau plongeur, dans les rades de France et d'Angleterre. Un seul homme, le chancelier Livingston, avait eu confiance en son compatriote et ce fut grâce à son concours que Fulton put construire son bateau qu'il avait appelé « Clermont », du nom de la propriété que son associé possédait sur les bords de l'Hudson. Le jour de l'expérience, Fulton ne trouva personne pour courir le risque de se confier avec lui à ce bateau fantastique qui devait, sans force motrice apparente, naviguer sur le fleuve et remonter son courant rapide.

Aussi les cris et les lazzi de la foule éclatèrent-ils quand on vit l'inventeur marcher seul sur le pont du « Clermont » et donner le signal du départ à quelques ouvriers intrépides cachés dans les flancs du navire... Tout à coup, un jet de fumée noir surgit de ce dernier, qui peu après s'ébranla, ses larges roues frappant l'eau jaillissant de chaque côté, en écume, sa large proue fendait l'Hudson, s'avancant en glissant sur les flots et roulant le courant.

Alors, une commotion violente saisit la foule et les lazzi se transformèrent en cris d'enthousiasme, sortis de vingt mille poitrines haletantes. Fulton était payé de dix années de lutte et de souffrance. La traversée s'accomplissait régulièrement, comme l'avait annoncé un programme affiché la veille. Aucun incident dans toute cette traversée, et le « Clermont » revint vers le soir à son point de départ, au milieu du même enthousiasme.

A son retour, Fulton fut plus heureux qu'à son départ de New-York, le matin. Un voyageur se présenta et ce fut à Fulton lui-même qu'il offrit le prix de son passage, soit six dollars. Fulton regarda l'argent, rêveur, et l'empocha. C'était sa première recette. Il dit au voyageur : « Pour vous remercier, j'aimerais à vous offrir un verre de vin de France, car j'ai reconnu en vous un habitant de ce pays que j'ai habité et que j'aime, mais je suis trop pauvre aujourd'hui pour me donner cette joie ».

Ce Français s'appelait François Audrieux, littérateur et poète, auteur de fables qu'on récite encore aujourd'hui, entre autres le « Meunier sans souci ».

Quant à Fulton, la gloire et la fortune couronnèrent son travail. A propos de ce navire de Fulton, nous lisons dans un vieux numéro de la « Gazette de Sorel » que celui qui construisit le premier bateau à vapeur ne fut pas Robert Fulton, mais un nommé John Fitch, qui en construisit un en 1796, quand celui de Fulton date de 1807. Fitch construisit son bateau sur un vaste étang où l'on a édifié depuis la fameuse prison des « Tombes ». Mais le bateau de Fitch ne fut pas beaucoup remarqué. Il était tellement défectueux qu'il marchait durant quelques minutes, s'arrêtait et ne pouvait repartir que s'il avait assez de vapeur dans la bouilloire. On dit que Fulton assistait à l'expérience de Fitch et qu'il en tira tellement profit dans la construction de son « Clermont » qu'il gagna le titre d'inventeur de la navigation à vapeur, parce qu'il fut le premier à mettre en pratique une théorie dont il ne fut pas l'auteur; de même que Morse rendit le télégraphe praticable sans en avoir eu le premier l'idée.

BREDEL.

## LES ETUDES CLASSIQUES

En janvier 1873, Lord Dufferin, gouverneur général du Canada, et Lady Dufferin, qui venait d'arriver au pays, visitèrent presque toutes les maisons d'éducation de Montréal. Partout, en réponse aux adresses qu'ils avaient reçues, le gouverneur profita de l'occasion qui lui était offerte pour exprimer clairement ses vues sur l'éducation et l'instruction publique. Ses réponses étaient remplies de pensées excellentes et surtout pratiques. Il ne se bornait pas à des termes généraux et en des phrases stéréotypées; il entra dans la question, l'examinait sur toutes les faces et résumait ses observations en un ou deux conseils délicatement mais franchement donnés.

Ainsi, répondant au chancelier de l'Université McGill, il aborda la question, controversée alors, de savoir s'il ne vaudrait pas mieux abandonner le système des cours classiques pour s'en tenir à l'étude des sciences appliquées, précédée d'un cours d'instruction portant sur les matières d'enseignement indispensables à tout homme. Il cita l'opinion de Gladstone en faveur du premier système et l'opinion contraire du duc de Somerset; puis, il traita la question au point de vue du Canada.

Voici ce qu'il dit à ce sujet : « Quant à ce qui me concerne, le cours d'étude que j'ai suivi me porte naturellement à ne pas regarder l'éducation classique comme le fondement d'une éducation libérale, mais quoi qu'il en soit, et sans me hasarder à

prononcer une opinion dogmatique sur ce sujet si controversé, je ne puis m'empêcher de dire que, dans un pays comme le Canada, les raisons excellentes que l'on pourrait invoquer à l'appui d'un cours de sciences physiques et pratiques se trouveraient en face d'arguments non moins puissants en faveur de l'enseignement des arts. Car si, dans le Canada, la prospérité du pays dépend entièrement de chacun de ses habitants, qui doivent s'appliquer à développer ses ressources, de l'autre, il est nécessaire, puisque toute la population doit travailler à l'accroissement de la richesse commune, que la vie intellectuelle de la société soit cultivée, ennoblie et raffinée par la sagesse, l'esprit, la science, l'expérience et la philosophie des siècles classiques ».

Dans une même occasion, en réponse aux professeurs de l'École Normale, Lord Dufferin donna franchement son opinion sur la manière dont les enfants reçoivent l'éducation, tant à l'école que dans la famille, et sur les résultats de cette éducation, plus tard, dans la société. Il disait :

« Je ne sais pas si j'ai quelques conseils pratiques à donner en cette circonstance, cependant, je suis presque forcé de vous faire une observation; c'est que, dans vos relations avec vos jeunes élèves, vous devez vous rappeler que votre devoir consiste non seulement à développer leur intelligence, à leur inculquer la science, mais aussi — ce qui n'est pas moins important — à les dis-

cipliner, à les polir, à leur donner une excellente tenue afin d'en faire des personnes polies, bien élevées, pleines de défiance pour leurs parents, leurs supérieurs et leurs aînés. Il se peut que dans un jeune pays où l'on voit partout des preuves de prospérité, où l'esprit d'indépendance est un élément de succès, où, à un âge peu avancé, les jeunes gens sont tenus de faire leur chemin eux-mêmes, il soit naturel de développer un sentiment de confiance en soi-même. Je veux donc, vous demander de bien pénétrer vos élèves de cette vérité: que si, d'un côté, il n'y a pas de meilleure qualité que le respect de soi-même, de l'autre, ce sentiment exclut l'assurance exagérée en soi-même, et je le dis avec empressement, car j'avoue que, si j'ai quelque blâme à adresser à la jeunesse de ce nouveau pays — je ne parle pas spécialement du Canada, mais de toute l'Amérique, — c'est que j'ai été frappé par l'absence de défiance et de respect pour les supérieurs en âge auquel nous tenons tant en Europe ».

Et le bon gouverneur citait à l'appui de ses observations quelques exemples puisés dans ses randonnées à travers le pays.

Ces paroles de Lord Dufferin valent la peine qu'on les rappelle et qu'on les médite. C'est déjà quelque chose que de connaître ses défauts, mais ce n'est pas assez; il faut se mettre courageusement à les corriger.

Henry DESCHAMPS.

## FRANCHES ET COURAGEUSES DECLARATIONS DE L'HON.

P.-J.-A. CARDIN

### En annonçant par la radio, dans la soirée du 24 avril dernier, la fondation de son nouveau parti fédéral, le "Front National"

(Extraits)

#### Pour que notre minorité franco-canadienne soit respectée

Si vous êtes de mon avis, les députés qui seront élus cette année compteront pour quelques chose à Ottawa. Tâchez qu'ils aient de la valeur et qu'ils soient libres.

Nous sommes une minorité; mais il ne faut pas avoir honte ni être gênés de cette situation. Il y a des minorités partout dans le monde et tous les humains appartiennent à une minorité quelconque. Une race est une minorité par rapport à une race plus grande, et une grande race est même une minorité dans son rapport avec le monde. Nous n'avons rien à craindre si nous savons nous affirmer avec franchise et courage, sans forfanterie et sans menaces. Ce n'est pas à genoux que nous serons respectés, mais debout et la tête haute.

Conservateurs, membres de l'Union Nationale, ou dissidents de bonne foi de tous les groupes, allez-vous en perpétuant des divisions et des chicanes partager nos efforts, émettre nos forces et permettre ainsi à ceux que vous n'approuvez pas vous non plus de se réjouir et de se féliciter d'une attitude que vous condamnez.

#### C'est la conscription totale

Qu'on ne nous parle pas du système de conscription incomplet, modéré, sans importance. Le système actuel est plus complet, plus parfait et plus efficace que ne l'était celui de 1917 que j'ai bien connu. Suivant un mot que j'ai entendu, pour ceux qui sont partis, elle est bien totale la conscription. Personne ne peut faire mieux que ce qui a été fait, personne ne peut le faire plus finement.

#### Notre province, marchepied des partis

Pendant de longues années, nous de la province de Québec, nous avons servi de marchepied aux dirigeants des partis politiques. La parole qu'on nous avait donnée a été souvent méprisée. Les promesses ont été nombreuses, mais les réalisations plutôt rares. Ma longue expérience de la politique et des hommes m'a convaincu que pour commander le respect des autres, il faut savoir se respecter soi-même.

Voulez-vous savoir ce que vaut une province quand elle est unie, quand les partis (libéral, conservateur et C. C.F.) se donnent la main? A la suite du dernier recensement, deux provinces de l'Ouest devaient perdre plusieurs de leurs députés à la Chambre des Communes. Les représentants de ces provinces, ministres et députés de toute couleur politique, ont exigé que la redistribution des sièges soit retardée jusqu'à la fin de la guerre. M. King a approuvé un amendement à la Constitution sans tenir compte de nos protestations. Cet amendement a été passé en vitesse par le Parlement Impérial. Ces deux provinces éliront donc un plus grand nombre de députés que la Constitution leur accordait. On a donné satisfaction à ces provinces où la question n'était pas une question de parti. Mais c'est au nom du parti qu'on a demandé à Québec de consentir à ce traitement injuste.

El maintenant les partisans du gouvernement se préparent à demander aux électeurs de la province de Québec d'approuver ce qu'ils ont condamné, de ratifier toutes les décisions qui ont été prises, en un mot de remercier le gouvernement d'Ottawa de nous avoir ignorés et d'avoir méprisé ses engagements sans se soucier de plusieurs manifestations d'opinion que personne n'était justifiable alors d'ignorer.

Ne craignez pas que notre attitude puisse provoquer ailleurs un groupement de forces pour nous écraser. La province de Québec est nécessaire à la grandeur du Canada. Nos concitoyens de langue anglaise de tout le pays ne songent pas à se passer de la province de Québec. Ils recherchent plutôt son amitié. Il se peut que dans les moments de crise il surgisse quelques difficultés, mais elles n'existent pas en profondeur. Quand l'orage sera passé, nous nous retrouverons tous des frères canadiens et désirons de travailler tous ensemble à la grandeur de notre patrie commune.

Je suis d'avis qu'il n'est pas sage de laisser à un chef politique le privilège de choisir l'heure qui lui paraît la plus avantageuse pour un appel au peuple. Nos élections devraient avoir lieu à date fixe, comme aux Etats-Unis. J'irais même un peu plus loin. S'il était possible de trouver une formule acceptable, le gouvernement devrait être renouvelé ou changé après un certain nombre d'années. Les régimes qui durent trop longtemps se rouillent et faiblissent. Dans le but de conserver le pouvoir, une Administration verse souvent dans l'opportunisme. Elle adopte souvent des lois qui ne sont que des manifestes électoraux destinés à recueillir des votes. Il faut empêcher de se développer, et briser quand elle s'est développée, la dictature d'un parti ou d'un groupe qui se maintient au pouvoir en distribuant des faveurs coûteuses ou en faisant des promesses trompeuses. C'est ainsi que se sont formés les régimes totalitaires qui ont causé le désastre européen.

La terre du Canada est assez grande, assez vaste, (Suite en dernière page)

## La situation commentée

(Par la British United Press, pour le Progrès du Golfe)

Les capitulations allemandes se suivent, les triomphes alliés se multiplient; la victoire est très proche. En moins d'une semaine Mussolini et Hitler sont morts et Berlin est tombé aux mains des Russes. Le nazisme a perdu sa tête, sa capitale et ses cadres. Dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, il aura perdu la guerre, mais le peuple allemand et tous les peuples de l'Europe auront obtenu la paix avec la victoire des Nations unies. L'Allemagne se débat dans son agonie et dans un chaos pire peut-être que celui qui entraîna la capitulation lors de la dernière guerre. Les mêmes causes entraîneront vraisemblablement les mêmes effets.

Aux derniers moments de la dernière guerre, le Kaiser fut abandonné le pouvoir à un chef militaire et l'armistice suivit de près cet événement. Maintenant, Hitler est disparu du pouvoir et sa disparition entraîne nécessairement la désorganisation générale dans les rangs nazis et de l'armée.

Le grand amiral Doenitz peut se proclamer le successeur de Fuehrer, mais les généraux nazis et les troupes fanatiques sont complètement désorganisés par ce changement de direction.

Les militaires nazis qui avaient prêté serment d'allégeance à Hitler se croient relevés de ce serment et ne voient plus de raison de combattre.

Ainsi, on a vu toute l'armée d'Italie capituler sans condition. Près d'un million d'hommes ont déposé les armes immédiatement après la proclamation de Radio-Hambourg annonçant la mort d'Hitler. Aujourd'hui, Berlin cesse complètement de résister aux forces soviétiques. Demain les armées du nord, en Hollande, au Danemark et en Norvège capituleront peut-être à leur tour. L'amiral Doenitz a annoncé d'importants remaniements à la direction de l'Allemagne, principalement le changement de ministres des affaires étrangères. Il est impossible de changer de politique à un moment de crise comme celui que traverse actuelle-

## La fin des dictateurs

ment l'Allemagne. Doenitz espère peut-être ainsi adoucir les conditions exigées par les Alliés. De plus, on se souvient que les chefs alliés ont souvent répété qu'ils ne négocieraient pas avec les nazis. Il est possible que le nouveau maître de l'Allemagne cherche à camoufler le nazisme sous forme de gouvernement qu'il croirait acceptable pour les Alliés. Il est significatif, en effet, que Himmler ait entrepris des négociations de paix et qu'immédiatement après le général Doenitz prenne le pouvoir en ne faisant aucune allusion aux autres lieutenants d'Hitler ni au parti national socialiste. Cette coïncidence indique que Doenitz en proclamant sa volonté de poursuivre la lutte prépare la fin de la guerre et de l'agonie de l'Allemagne.

## Cinq nouvelles épiceries à Rimouski

Le changement de licenciés pour la vente de la bière à Rimouski a donné lieu, le premier mai, à l'ouverture de cinq nouvelles épiceries en notre ville.

Les nouveaux épicier sont M. Joseph Moreau, avenue de la Cathédrale, Joseph Labbé, immeuble Santerre, rue de l'Évêché, Alphonse Beaulieu, rue Saint-Germain (ouest), Georges Bouchard, rue St-Germain (est), et Lionel Gagnon, Hôtel St-Germain (Bhêrer), rue St-Germain (est).

Les anciens licenciés étaient, avant le premier mai, Martin & D'Anjou, Enr. M. Ernest Doucet, M. Jean Matte, M. Léopold Fillion et M. Adélaré Ouellet, qui tous continuent leur florissant commerce d'épiceries. Il y a encore un grand nombre d'autres épiceries en plusieurs endroits de la ville.

## Mort de Mlle Eug. Morency

Mlle Eugénie Morency, ancienne institutrice, pensionnaire à l'Hospice des Soeurs de la Charité de Rimouski, est décédée la semaine dernière, à l'âge de 81 ans. Native de l'Isle-Verte, elle enseigna pendant de nombreuses années dans diverses paroisses des diocèses de Rimouski et Gaspé, entre autres à St-Eloi, où elle compta parmi ses élèves celui qui devait devenir un grand homme d'état canadien et le chef politique du Canada français dans le gouvernement d'Ottawa, le T. Hon. Ernest Lapointe. Son service fut chanté vendredi dernier, 27 avril, dans la chapelle de l'Hospice de Rimouski. Elle a été inhumée à l'Isle-Verte dans le terrain réservé à sa famille, au cimetière de cette paroisse. Feu Mlle Morency était la tante de M. l'abbé J.-M. Roussel, missionnaire à Maria (Bonaventure). Nos sincères condoléances à M. l'abbé Roussel et aux autres membres de la famille en deuil.

## Accident

Un accident, qui aurait pu avoir des suites désastreuses, est survenu lundi sur la route de Bic via Cap à l'Original, alors que M. H.-M. Wilson, gérant de la Cie Price Brothers, heurta soudainement un arbre, une déféction s'étant produite dans son auto. Le véhicule fut complètement démolí et M. Wilson s'en tira avec quelques côtes fracturées et des blessures sans gravité, qui nécessitèrent un séjour de quelques jours à l'hôpital.

## Les progrès du 8e Emprunt

Ottawa, 4 mai 1945. Les souscriptions au Huitième Emprunt de la Victoire se sont totalisées jeudi à \$83.361.400 comparativement à \$84.043.400 la journée correspondante du sep-

tième emprunt. Les souscriptions globales s'élevaient maintenant à \$750.953.550 comparativement à \$745.141.150 au même point de l'emprunt de l'automne dernier. Les souscriptions des particuliers ont été jeudi de \$40.320.900 contre \$36.630.750 le même jour de l'emprunt précédent et le total cumulé se chiffre par \$272.486.250 contre \$332.568.850. Finances de Guerre.

## Une curieuse voiture

En 1873, un jeune Canadien du nom de Pierre Jasmin, de Compton, mit en marche une voiture de son invention qui étonna le public. C'était un wagon léger à quatre roues mis en mouvement au moyen de deux leviers qui faisaient agir les « excentriques » en rapport avec les roues de derrière. La voiture se gouvernait avec les pieds. Chaque mouvement d'un des leviers la faisait avancer de douze pieds. Elle montait les côtes facilement et sans efforts. Dr SAP.

### Huitième Emprunt de la Victoire

#### Objectifs et vendeurs dans la division de Gaspé

Gaspé W.Y.G.H.	20.000
Stewart, John-A.	20.000
Fournier, P.M.	10.000
Banques	
Chandler	
White, C.M.	20.000
Banque	30.000
Rivière-au-Renard	18.000
LeQuenne, W.P.	18.000
Grande-Rivière	
Méthot, Théo.	18.000
Iles-de-la-Madeleine	
Pinault, Gérard.	10.000
Cap d'Espoir	
Trachy, Arnold.	10.000
Newport	
Grenier, Damase.	10.000
Douglstown	
Maher, Charles.	9.000
Mont-Louis	
Lapointe, Ulric.	9.000
Grande-Vallée	
Fournier, J-Arthur.	9.000
Cloridorme	
Leblanc, James.	9.000
Percé Ab.	9.000
Despard, Eugène.	7.500
Peninsula	
Clyde, Roy.	7.500
St-Thérèse	
Grenier, Régis.	7.500
Cap-des-Rosiers	
Kavanagh, Maurille.	7.500
Malbay	
LaPage, Frank.	7.500
Marsoui	
Lever, J.L.	3.500
Gasse, Conrad	3.500
Rivière-Madeleine	5.000
Chouinard, Alex.	5.000
St-Adélaïde de Pabos	5.000
LeGresley, Ralph.	5.000
St-Maurice	
Gleeson, Arthur.	5.000
Cap-aux-Os	
Gaul, J.L.	2.000
Arsenault, Guy	2.000
St-J. de Toulle	4.000
St-Laurent, Louis.	
TOTAL	280.000
J-Emile Garneau,	Organisateur.
Camille Taillon,	Organisateur-Unitaire, Gaspé.

#### Objectifs et vendeurs dans la division de Matane

Mont-Joli	
Noms spéciaux	25.000
Epargne salaire	15.000
Vente générale	11.000
TOTAL	151.000
Desrosiers, J-Albert.	
Dufour, Jeannette.	
Dufour, Lauréat.	
St-Angèle-de-Méridi	12.000
Desrosiers, J-Albert.	
Dufour, Jeannette.	
Dufour, Lauréat.	
St-Octave de Médis	12.000
Voyer, Auguste.	
Priceville	
Paradis, Ernest-A.	50.000
St-Flavie	
Desrosiers, Antoine.	12.000
Meis Beach	
Turiff, Lorn-E.	7.000
Bale-des-Sables	
Boneniant, Mme Mathieu.	20.000
St-Ulric	
Dufour, Mlle Thérèse.	30.000
Matane	
Noms spéciaux	25.000
Epargne salaire	15.000
Vente générale	120.000
TOTAL	160.000
Mercier, J-Yvon.	
Landry, Albert.	
Mercier, Claude.	
St-Luc	
Fortin, Ernest.	14.000
St-Félicité	
Caron, J-F.	6.000
Grosses-Roches	
Boulangier, Maurice.	500
Capucins	
Soucy, Adélaïde.	500
Méchins	
Verreault, Gérard.	12.000
Cap-Chat	
Roy, Cyr.	28.000
St-Anne-des-Monts	
Bouchard, Hugues.	20.000
TOTAL	535.000
J-Emile Garneau,	Organisateur.
J-Albert Guay,	Organisateur, Matane.

#### Objectifs et vendeurs dans la division de Bonaventure

Gascons	8.000
Ahier, Edwin.	
Port-Daniel	
Langlois, Théodule.	6.000
Gagnon, J-W-L.	24.000
Doran, Albert	5.000
Shigawake	5.000
Skene, Claud.	
St-Godefroi	
Joseph, Mme Zénon.	5.000
Hopetown	
Ross, Scott.	5.000
Paspébiac	
Michel, Hodley.	10.000
New-Carlisle	
Shera, Mme Lydia-G.	45.000
Bonaventure	
Côte, Elzéar.	12.000
Caplan et St-Simon	8.000

Hudon, Gérard.	
New-Richmond	36.000
Boudreau, Emilien.	
Guité, Gérard.	
Caldwell, Burnham.	
Cascapédia	
Leblanc, John.	7.000
Maria	
Cyr, Edgar.	25.000
Carleton	
Cullen, Ernest.	15.000
St-Omer	
Cavanagh, Alph.	5.000
St-Jean l'Évangéliste	10.000
Dallain, Marc.	
Escuminac	25.000
Edwards, Leslie.	
Oak-Bay	12.000
Foran, Edwin.	
Matapédia	26.000
Green, Georges.	
Adams, Jack.	
TOTAL	295.000
J-Emile Garneau,	Organisateur.
René Hamel	Organisateur, Bonaventure.

#### Objectifs et vendeurs dans la division de Matapédia

Amqui	75.000
Beaulac, Mme Y-B.	
Dionne, Mlle Gilberte,	
Paré, J-M.	
Causapscal	38.000
Morissette, Ernest.	
Sayabec	32.000
Ross, N-Alphonse.	
Val-Brillant	25.000
St-Laurent, P-E.	
Lac-au-Saumon	35.000
Turbide, P-B.	
St-Moise	12.000
Turcotte, François.	
St-Léon-le-Grand	12.000
Belzile, J-Alfred.	
Lac-Humqui	6.000
St-Gelais, Adrien.	
St-Alexis-de-Matapédia	7.000
Arsenault, Alexis-P.	
Padoue	6.000
Laflamme, J-N.	
St-Florence	8.000
Levasseur, Napoléon.	
St-Jeanne d'Arc	6.000
Gagnon, Albert.	
St-Damase	6.000
Bérubé, Edmond.	
St-Vianney	6.000
Poulin, Emile.	
St-Tharcisius	2.000
Belzile, Georges.	
TOTAL	276.000
J-Emile Garneau,	Organisateur.
J-A Gosselin,	Organisateur, Matapédia.

#### Objectifs et vendeurs dans la division de Témiscouata

Cabano	75.000
Sirois, Fernand.	
Notre-Dame-du-Lac	70.000
St-Juste-du-Lac	
Boucher, Ulftranc.	
Rivière-Bleue	20.000
Landry, François.	
St-Rose-du-Dégelé	24.000
St-Benoit-Abbé	
St-Jean-de-la-Lande	
Sirois, Gérard.	
Escourt	27.000
Chénard, Roger.	
St-Eusèbe-de-Cabano	5.000
Lajoie, Ludger.	
St-Honoré	6.500
St-Elzéar	
St-Pierre, Ovide.	
Le Jeune	1.000
St-Louis-du-Ha! Ha!	22.000
Paradis, Alexandre.	
St-Michel-de-Squateck	6.500
Beaulieu, Wilfrid.	
Sully	16.000
Pomerleau, Jules.	
St-Emile d'Auclair	1.000
Les Etroits	1.000
TOTAL	275.000
J-Emile Garneau,	Organisateur.
Roland Bélanger,	Organisateur, Témiscouata.

#### Rapatriés

Soixante-treize militaires rapatriés de guerre sont arrivés à Lévis, samedi. On remarquait le lieutenant Russell Coull, de New-Carlisle, le sergent A. Verrette (Régiment de la Chaudière), de Atholville (Restigouche), le caporal J.R. Lévesque, de Rivière-du-Loup, les soldats V. Boudreau, de Port-Daniel, E. Bourdages, St-Simon (Bonaventure), P. Castiloux, de Paspébiac, N. Deraiche, de Port-Daniel, S. Gagnon, St-Marthe de Gaspé, A. Lambert, de Newport, E.P. Leblanc, de Les Caps (Iles-de-la-Madeleine), J.-P. Levasseur, de Colonie Saint-Jacques (Bonaventure), E. Muir, de St-Adélaïde, J.-L. Audet, St-Fidèle de Bonaventure, D. Bacon, de Cross Point, B. Bertrand, de Grande-Rivière, G. Bourgaise, Indian Cove (Gaspé), E. Constan-tineau, St-Maurice de Gaspé, G.-F. Duquay, de Caraque, R. Guérin, de Grande-Vallée, J.-P. Ouellet, de Rimouski, R. Rioux, Saint-Gabriel de Rimouski, R.-B. Irving, de Matapédia, R.-W. Syrett, Gaspé, Léonard Vaillancourt, de Rimouski, Joseph Michaud, Sainte-Jeanne d'Arc, et E. Landry, E-tang du Nord (Iles-de-la-Madeleine).

### A Beie-Comeau



A l'arrivée du premier navire de la saison au quai de Baie-Comeau, ces jours derniers, une vendeuse d'obligations de la Victoire, Mlle Jeannine Bernatchez, était la première personne à monter à bord et le capitaine R.-J. Brown s'est empressé de souscrire. Cette ville de la Côte Nord du golfe Saint-Laurent a souscrit \$419,200 sur un objectif de \$150,000 au dernier Emprunt et tout indique qu'on y fera encore mieux à ce huitième emprunt de la Victoire. (Photo Editorial Associates).

#### En Cour de magistrat

Un automobiliste de St-Octave de Médis a subi son enquête préliminaire sous l'accusation de manslaughter, en rapport avec la mort de M. Anicet Richard, de St-Octave. Il a été condamné à subir son procès devant la Cour du Banc du Roi lors de la reprise des sessions des Assises criminelles le 22 mai prochain.

#### Décès

— A St-Narcisse, le 1er mai, est décédée Mme Gonzague Roy (Jeanne Pigeon), âgée de 40 ans. Outre son mari, lui survivent six filles et trois fils.  
— Mlle Anne-Marie Keable, de Cap-Chat, est morte à Charny et ses funérailles ont eu lieu jeudi en son église paroissiale. La défunte était âgée de 34 ans. Outre son père, six frères et trois sœurs lui survivent: MM. Philippe et Louis, de Méchins, Arthur, de St-Marthe, Yvon, Québec, Aurélien et Edouard, de Cap-Chat; Mme Fernand Bolduc (Berthe), d'Arvida, Mme (Dr) J.-L. Boulanger, de Chicoutimi, et Mme Adélaïde Ouellet, de Mont-Joli.  
— A Pointe-au-Père, le 30 avril, est décédé M. Pierre Plante, âgé de 74 ans et 8 mois. Il laisse, outre son épouse Mme Plante (Altrédine Ruest), trois fils et cinq filles: MM. Pierre, de Pointe-au-Père, Philippe et Joseph, de Rimouski; Mmes Adolphe et Raoul Goulet, Mme Alexis LeBoutillier, de Pointe-au-Père, Mmes Auguste Poirier, de St-Anaclet, et Joachim Frenette, de St-Catherine, Ont.  
— A l'Hôpital St-Joseph de Ri-

#### Mort subite

Le 26 avril, en revenant de Rimouski, M. Joseph Lévesque, âgé de 70 ans, de Lac-au-Saumon, a été trouvé mort dans le train qui le conduisait à cet endroit. La mort fut constatée par un employé du Canadien National qui s'apercevant que M. Lévesque ne descendait pas du train, alla le prévenir qu'il était rendu: M. Lévesque était sans vie.

#### Coupons de Rationnement Valables Jeudi, le 3 Mai

BEURRE: Coupons Nos 90 à 105 inclusivement;  
SUCRE: Coupons Nos 46 à 57 inclusivement;  
CONSERVES: Coupons Nos 33 à 45 inclusivement.  
On peut employer les coupons valables de conserves à l'achat de sucre, à raison d'un demi-livre par coupon.  
Les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

#### Libérés

Les soldats Grégoire Veilleux, de Causapscal, Emilien Dufresne, de Pointe-Frégate (Gaspé), et Ernest Dugas, de Rivière-du-Loup, internés dans des camps de prisonniers allemands, viennent d'être libérés par les armées alliées.  
mouski, le 30 avril, est décédé M. Léon Lebel, âgé de 78 ans et 9 mois. Son épouse, Marie Dionne, l'a précédé dans la tombe. Lui survivent son frère Jean-Baptiste Lebel et sa sœur Mme Ernest Martin.  
— Lundi en l'église de St-Anaclet, ont eu lieu les funérailles de Mme Alphonse Thibault (Robertine Hudon), décédée à l'âge de 29 ans.  
— A Price, le 23 avril, est décédée Mme Albert Dugas (Adèle Bernier), à l'âge de 70 ans. Outre son mari, deux enfants adoptifs Roseline et Maurice lui survivent. Elle était la sœur de MM. Charles et Joseph Bernier.

### Au Théâtre Cartier

7-8-9 mai 1945  
Jean-Pierre Aumont, Susan Peters dans  
**Mission en France**  
Tous ceux qui ont vu « Assignment in Britany » ne l'ont certainement pas regretté et ils ne voudront pas manquer de voir la version française de ce merveilleux film d'action et d'amour. Avec des vedettes telles que J.-P. Aumont et Susan Peters, il n'a pas été difficile d'en faire un succès. Ce film est à l'affiche du Cartier pour trois soirs seulement. Vous verrez au même programme les nouvelles.

11-12 mai 1945  
Georges Raft, Humphrey Bogart, Jane Bryan dans  
**Invisible stripes**  
Tous ceux qui aiment les films d'action ne seront pas déçus avec celui-ci puisqu'il met en vedette le fameux Humphrey Bogart. Les scènes d'amour sont aussi des plus captivantes. Avec 3e épisode de la série THE PHANTOM et sujet court. Deux représentations tous les soirs.

### Au Théâtre Rimouski

5-7-8 mai 1945  
Joel McCrea, Maureen O'Hara, Linda Darnell dans  
**Buffalo Bill**  
(en couleurs)  
Ce film nous raconte la mise sur pied d'une bonne entente entre leur gouvernement et les Indiens. Cette production toute en couleurs naturelles est des plus intéressantes. Vous verrez au même programme un sujet court.

9-11 mai 1945  
Tyrone Power, Myrna Loy dans  
**Rains came**  
Beau drame qui ne manquera pas de plaire à tous les amateurs de films d'action. Une belle histoire d'amour se rattache aussi à cette merveilleuse production américaine. Au même programme, le 10e épisode de la série THE DESERT HAWK. Deux représentations tous les soirs.

### VAISSELLE À LAVER et L'ÉVIER QUI DÉBORDE!



### VERSEZ-Y DE LA GILLETT!

Quand la Lessive Gillett vient en contact avec le dépôt de graisse qui bloque votre ren-oi d'évier, l'obstruction disparaît bien et l'eau s'écoule normalement. Pour garder toujours libres vos renvois d'eau, versez-y de la Gillett non diluée, une fois par semaine.  
Employez la Gillett en solution pour nettoyer vos planchers sans dur frottement et pour alléger tous travaux de nettoyage. Elle agit efficacement et vous évite bien des fatigues. Demandez la Gillett aujourd'hui même.  
\*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.  
FABRICATION CANADIENNE

#### Candidature

On apprend que le lieutenant de marine Léopold Langlois posera sa candidature dans le comté de Gaspé, comme candidat libéral.

#### Pertes de l'Armée

Tués à l'action. — Le lance-corporal Georges Merissette, de Rimouski.  
Blessés. — Le soldat Roland Lacours, de Padoue, et le soldat Lucien Lévesque, de St-Octave, actuellement hospitalisés dans un hôpital en Angleterre.  
Blessés. — Les soldats Wilbert Donavan Fraser, de Gaspé, Arthur St-Pierre, de Petite-Capucins, et le sergent Roger Gendreau, de St-Mathieu.

#### Accident

M. Omer Langlois est mort des suites d'un accident survenu à la scierie de Rivière-à-la-Marthe (Gaspé) où il travaillait. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

TABAC A CIGARETTES

# WINDSOR

Vraiment savoureux et doux!

TABAC À CIGARETTES

"Le tabac qui plait davantage"

## Hmm...Voici le Mois des Muffins!

RECETTE

### DÉLICIEUX—assortiment de 8 muffins

MUFFINS ALL-BRAN KELLOGG

2 cuillères à table saindoux      ¼ tasse de sucre      1 œuf  
1 tasse All-Bran Kellogg      ¾ tasse de lait      1 tasse farine tamisée  
½ cuillère à thé de sel      2½ cuillères à thé de poudre à pâte.

Bien crémier saindoux et sucre. Ajouter l'œuf et battre. Compléter par le lait et All-Bran; attendre que celui-ci soit détremé. (Un régal! Ce sont les tendres fibres du All-Bran, à la saveur de noisette, qui rendent ces muffins si légers, si délicieux.) Tamiser farine, sel et poudre à pâte. Ajouter au premier mélange; agiter tant que la farine surnage. Remplir aux deux-tiers moule à muffins graissé. Cuire au four modéré (400° F.) environ 30 minutes. Bon pour 8 muffins.

8 VARIÉTÉS

Employer la recette de muffins All-Bran ordinaire, plus ingrédients suivants:

**MUFFINS AUX RAISINS, DATTES, FIGUES ou NOIX;** ajouter ½ tasse de raisins, dattes hachées, figues ou noix, aux ingrédients secs.

**MUFFINS AUX PRUNEUX;** ajouter ½ tasse de pruneaux détremés, sans noyaux, aux ingrédients secs.

**MUFFINS AU BACON;** ajouter ¼ tasse de bacon croustillant aux ingrédients secs.

**MUFFINS ÉPICÉS;** ajouter cuillère à table de mélange au thé de gingembre ou 1 cuillère à thé de cannelle aux ingrédients secs.

**MUFFINS À L'ORANGE;** ajouter deux cuillères à table de zeste d'orange râpé aux ingrédients secs.

**IMPORTANT:** L'usage quotidien du All-Bran Kellogg, soit sous forme de délicieux muffins, soit comme céréale, contribue à prévenir cette condition de nervosité et de fatigue qui souvent résulte de la constipation. Bien plus, All-Bran (parce qu'il est fabriqué exclusivement de la partie vitale externe du blé) est riche en éléments protecteurs tels que le calcium, le phosphore et le fer, absolument essentiels pour vous maintenir en santé et vigoureux. Mangez chaque jour, et servez à votre famille, du All-Bran.

Fabriqué et garanti par Kellogg de London, Canada.

# LE PROGRES DU GOLFE

## UNE FAMILLE RIMOUSKOISE DE MARINS

### Le premier maître cuisinier Arsène Canuel et ses trois fils

(Par le lieutenant Jacques Trépanier, R.C.N.V.R.)



OTTAWA. — Les trois principaux départements d'un navire — le pont, les machines et la cuisine — ainsi que les deux marines — marine de guerre et marine de commerce — sont représentés dans la famille du premier maître cuisinier Arsène Canuel, R.C.N.R., de Rimouski, et trois de ses fils, le patron A.-J. Lauréat Canuel, R.C.N.R., en service sur une corvette canadienne, et le maître mécanicien Gabriel Canuel, R.C.N.V.R., aujourd'hui à Halifax où il suit un cours de perfectionnement. Un troisième fils, Gérard, sert dans la Marine marchande.

Les trois premiers ont à leur crédit dix-huit années de service dans la Réserve navale du Canada, et les quatre près de 40 années de navigation, bien que le plus vieux des fils ne soit âgé que de 25 années.

« J'ai aujourd'hui 54 ans (je n'ai pas peur de mon âge) et j'ai commencé à naviguer à 23 ans. Depuis, sauf cinq ans que j'ai passés à terre, j'ai toujours été sur des bateaux comme cuisinier. C'est vous dire que j'en ai fait manger du monde et ça n'a pas toujours été commode de faire la popote, surtout sur les petits vaisseaux quand le temps était mauvais. »

Arsène Canuel a été pendant neuf ans sur les gardes-côtes dans le bas du fleuve et dans le golfe. Il a été dans la Réserve navale quatre ans avant la guerre, de 1926 à 1930, et s'est enrôlé de nouveau en septembre 1939. Avant d'être stationné à la base de Québec où il est actuellement, il a fait du service sur des gardes-côtes de la Marine, sur le yacht converti « Vison » et la corvette « Sudbury ».

Son fils aîné, Lauréat, a commencé à aller sur l'eau à l'âge de 17 ans dans le fleuve et sur les Grands Lacs. Dans la marine, il servit sur la corvette « Sorel » et les dragueurs de mines « Malpeque » et « Drummondville ». Il se trouvait aussi à bord du « Bras D'Or » quand ce dernier captura le vaisseau italien « Capo Noli » au début de la guerre. Pure coïncidence, la capture du navire s'effectua à vue de la maison paternelle, à Rimouski.

Le représentant du département

des machines, le mécanicien Gabriel Canuel, est entré dans le service naval en 1941. Le 6 juin 1942, il débarquait sur la côte française comme commando de la Marine canadienne. Sur un groupe d'environ 150 dont il faisait partie, il fut l'un de quelques rares survivants. Auparavant, il avait servi pendant presque deux ans sur les vedettes aérifiées avant de suivre son cours de commando en Angleterre.

Les deux fils Lauréat et Gabriel sont mariés et tous deux pères de famille. Quant au troisième, Gérard, il n'a que vingt ans, navigue depuis plus de trois ans et se trouve « quelque part en mer » sur un navire de commerce.

Le maître cuisinier Canuel a un autre fils qui étudie actuellement au collège de Rimouski, ainsi que quatre filles, mais, comme il le fait remarquer, « quatre marins dans la même famille, c'est plus que suffisant! ».

## LA CROIX - ROUGE EN ITALIE

On a appelé l'Italie le « front oublié ». Le capitaine David Legate, commissaire-adjoint pour l'outre-mer de la Croix-Rouge canadienne, nous envoie un rapport plein d'intérêt pour les Canadiens. La Croix-Rouge consacra deux textes, le présent et celui de la semaine prochaine, au rapport du capitaine Legate.

« Depuis des mois, écrit-il, vous avez tous entendu parler de la campagne d'Italie, mais pour beaucoup de gens cette campagne n'a plus d'intérêt. En regard de la conquête spectaculaire du cœur de l'Allemagne, la lutte à peu près stationnaire en Italie a pu faire oublier que là aussi des soldats se battent, sont blessés et meurent. De retour d'un voyage sur ce front, notre ministre canadien de la Défense Nationale a souligné, dans une déclaration opportune, non seulement l'importance mais l'intensité de la bataille d'Italie.

« Il y a certains faits que je désire préciser. D'abord, c'est dans ce pays qu'eût lieu la première participation majeure des armées canadiennes à la guerre. Et c'est sur ce théâtre que les membres de la Croix-Rouge ont assumé la tâche qu'ils se sont assignée :

servir les malades et les blessés. Au nom du peuple canadien, nous avons accompli ce devoir au sein des populations civiles en Angleterre depuis le début de la guerre, mais la campagne d'Italie nous a fourni, pour la première fois, l'occasion de prendre part à la guerre sur le champ de bataille même.

« Nous ne devons pas oublier que la campagne d'Italie a été dure, épuisante, qu'elle a imposé un travail pénible et ingrat à tous ceux qui y ont participé.

« Pendant les quelques mois que j'ai passés en Italie, j'ai dû faire plus de trois mille milles, escaladant les formidables Apennins, les redescendant pour les remonter encore sur des chemins tortueux, taillés dans le granit bien au-dessus du niveau de la mer ou creusés dans la terre des vallées, chemins qui sous la pluie se transformaient en une boue collante et d'une profondeur incroyables. Nos volontaires du corps de la Croix-Rouge au nombre de 19, ont vécu et voyagé dans de dures conditions et, malgré cela, elles ont si bien travaillé que j'ai souvent éprouvé une fierté émue en entendant les témoignages des blessés qui me

racontaient comment nos jeunes filles les avaient secourus et aidés. A cause d'elles, de leur travail inlassable, de leur initiative, de leur diplomatie vigilante, la bannière de la Croix-Rouge flotte fièrement aujourd'hui partout où elles ont passé.

« Vous vous demandez peut-être comment fonctionne ce service dans ce pays de vignes, d'oliviers et de montagnes? Quelle est la structure de la Croix-Rouge Canadienne en Italie? D'abord, nous collaborons étroitement avec la Croix-Rouge internationale. Depuis la campagne d'Afrique, elle avait en Italie d'importants dépôts d'approvisionnement. Nous puissions donc dans ces provisions, qui lui sont ensuite remboursées par nos quartiers généraux. Nous avons cependant fait venir d'Angleterre des choses typiquement canadiennes pour nos blessés : des vêtements tricotés par les femmes de chez nous, des cigarettes, d'inestimables pansements chirurgicaux. »

La Croix-Rouge vous apportera la semaine prochaine la conclusion de ce rapport du capitaine Legate.

(Communiqué)

## Candidat du Crédit Social pour le comté de Rimouski

Dimanche le 29 avril, M. J.-A. Couture, représentant de la Compagnie WILLIS (PIANOS), a été choisi candidat du Crédit Social par l'Union Créditiste des Electeurs du comté de Rimouski, en vue de la prochaine élection fédérale du 11 juin prochain.

François Bélanger, secrétaire.

mais mettre plus de cinq pouces d'eau dans le bain et les prophéties de la loi ajoutent qu'il suffit amplement de prendre un bain par semaine. Et nous avons la réputation d'être un peuple respectueux des lois...

Quoi qu'il en soit, je me réjouis personnellement en tentant de m'imaginer un politicien, à l'embonpoint imposant, prenant son bain dans cinq pouces d'eau, une fois par semaine.

Londres est une ville qui a naturellement tendance à s'assombrir à cause de ses nombreuses cheminées et de son climat. Les dépôts d'acide et d'autres matières qui tombent sur elle au cours d'une année prennent des proportions astronomiques.

En temps de paix, les Londoniens corrigeaient cette situation en peignant, en décorant et en blanchissant, chaque année, particulièrement en temps de Pâques, les magasins, les bureaux et les édifices publics. Depuis cinq ans, les dépôts que transportent l'air s'accumulent à Londres. Les milliers de bombes tombées sur Londres ont secoué la poussière de la capitale d'une extrémité à l'autre et nous avons dû laisser la ville dans ces conditions.

De plus, il faut ajouter à cette situation que notre habileté à nettoyer la ville a diminué pendant ces longues années de guerre. Les hommes préposés au nettoyage de la ville et des édifices publics ont dû servir dans des emplois plus essentiels à la guerre ou dans les forces armées.

Que dire maintenant de l'intérieur des maisons de Londres. Lorsque la guerre commença, on

diminua les travaux de nettoyage, puis vint la blitzkrieg qui nous a enlevé les moyens et même, souvent, le goût du nettoyage. Les bombes volantes ont continué l'œuvre de la blitzkrieg et maintenant Londres porte les traces des cinq années de guerre.

## Chez les Rotariens

Le conférencier invité à la réunion de mercredi du Club Rotary était le Dr Jean St-Martin, lieutenant de Marine. Les souvenirs énumérant des exploits accomplis par nos marins de 1941 à 1944 ont fort intéressé les membres du Club.

Le conférencier fut présenté par M. Paul Bussière, organisateur de la campagne de l'Emprunt de la Victoire pour le comté de Rimouski, et fut remercié par le lieutenant de Marine Georges

Gaudreault.

Me Gleason Belzile, président de la présente campagne de l'Emprunt de la Victoire pour le comté de Rimouski, était l'invité d'honneur à cette réunion. Il profita de l'occasion pour insister sur le devoir de tous les citoyens d'acheter le plus possible des obligations de la Victoire.

## Nouvelle offensive financière

Si l'on n'obtient pas la reddition sans condition de l'ennemi, la victoire ne sera proclamée en Europe qu'après l'occupation entière de l'Allemagne. C'est ce qu'affirme le général Eisenhower. Le commandant en chef des armées alliées de l'ouest de l'Europe a aussi déclaré qu'il prévoit plusieurs semaines de durs combats avant de pouvoir faire disparaître les diverses zones où ce qui reste des troupes allemandes attend poursuivent la guerre.

Nos combattants se sont maintes fois distingués depuis le début de la guerre et, en vue de la victoire finale, ils se regroupent de nouveau pour l'assaut final contre les Allemands, tout en se rendant parfaitement compte qu'ils risquent de tomber au champ d'honneur au moment où d'autres se préparent à retourner dans leurs foyers pour y retrouver ceux qui leur sont chers.

Pendant que se déroulent ces événements en Europe, il appartient aux citoyens du Canada de faire face à une nouvelle offensive financière, afin de défrayer les dépenses occasionnées par la victoire européenne qui nous sourit déjà. C'est à nous qu'incombe la tâche de maintenir les armées canadiennes jusqu'au moment où elles seront démobilisées, c'est aussi nous qui devons payer les gratifications des services de guerre promises à nos vétérans et le transport des armes et munitions en Extrême-Orient. C'est pourquoi l'objectif du huitième emprunt de la Victoire, fixé à \$1.350.000.000 devra être atteint.

Montrons-nous donc aussi généreux qu'au cours des campagnes précédentes, tout comme nous nous attendons à ce que nos combattants soient aussi agressifs durant les dernières batailles en Allemagne qu'ils le furent à Caen et sur le Rhin.

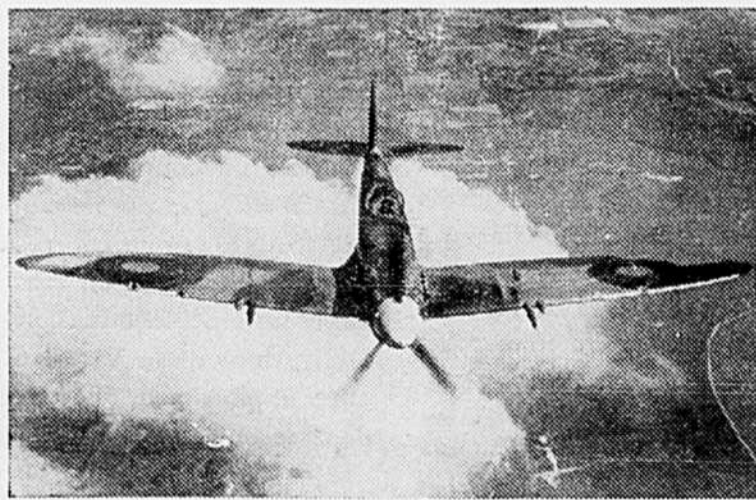
## Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW de la British United Press

Bien que n'étant pas un expert en cette question, je crois que la chemise noire a un sens politique.

Dans les circonstances actuelles, toutes nos chemises ont tendance à devenir noires. Cette tendance à s'assombrir s'applique aussi bien à Londres, à toutes ses rues et ses maisons, et même aux personnes obéissant aux lois et à leurs prophètes. Ainsi, la loi dit que l'on ne doit ja-

## Le Spitfire Modèle XIV



Le Spitfire Vickers-Armstrong modèle XIV est un avion de chasse monoplace aux ailes elliptiques et surbaissées, avec un gouvernail unique. Le moteur est un Rolls Royce Griffon 65. L'hélice à cinq pales est à vitesse constante. Le moteur Griffon 65, à douze cylindres, avec un superchargeur à deux vitesses, peut développer une puissance de plus de 2.000 chevaux-vapeur. L'avion possède une roue arrière rétractile. Son armement est de quatre canons de 20mm, ou de deux canons de 20mm et deux mitrailleuses de 5", ou encore de deux canons de 20mm et quatre mitrailleuses 303. Un réservoir contenant 250 livres, ou même 500 livres de bombes peut s'adapter sous le fuselage. Le Spitfire modèle XIV est plus rapide que les autres Spitfire en service. Il a été utilisé sur le théâtre des opérations dans le nord-ouest de l'Europe, et aussi dans la bataille contre les « robots ».

**POUR AVOIR DES MOTEURS PLUS PROPRES CHANGEZ À**



**"It's Alloyed"**

Demandez à votre vendeur de vous expliquer pourquoi l'huile que vous employez fait une différence! Demandez-lui des renseignements sur la nouvelle Huile à Moteur Peerless de la British American. Cette huile est produite par "alliage" pour prévenir l'oxydation et diminuer les frais de réparations. Allez aujourd'hui faire faire le changement d'huile pour le printemps! The British American Oil Company Limited

**VOUS POUVEZ ACHETER EN TOUTE CONFIANCE À LA GRANDE ENSEIGNE B-A**

**FAITES CHANGER VOTRE HUILE POUR DE LA PEERLESS ICI :**  
Jean MATTE  
Vendeur des Produits B. A.  
106, rue St-Germain tel. 253  
RIMOUSKI, P. Q.  
Napoleon JEAN  
Vendeur des Produits B. A.  
Téléphone 342 M 5  
RIMOUSKI-EST



**Comment faire le meilleur café!**

- D'abord — pour bien commencer — utilisez du Schwartz. Mettez-en une cuillerée à table pour chaque tasse dans une cafetière convenable, de préférence un filtre en verre, porcelaine ou faïence. N'utilisez que de l'eau fraîche, bouillant à gros bouillons, pour assurer une infusion rapide et une parfaite extraction de la saveur. Ensuite, servez avec de l'épaisse crème riche.
- Quel régal — c'est la célèbre recette de la famille Schwartz d'Halifax, la plus ancienne maison canadienne de café — qui depuis 104 ans suit la même tradition. Faites dès aujourd'hui l'essai d'une canistère de Schwartz et délectez-vous de "la tasse qu'on ne peut oublier."



Pour être satisfait servez le Schwartz  
**W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED**  
FONDEE EN 1841 A HALIFAX, N.-E.

## Ma Famille

Magnifique Album-Souvenir de Famille

Publié par le R. P. Louis-Philippe Peltier, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée.

Les amis de la famille chrétienne ont toujours encouragé les uns à tenir un livre de famille, où seraient enregistrés leur généalogie, leur histoire personnelle et celle de leurs enfants, les naissances, les mariages, les décès, les photographies, enfin tous les faits importants de leur vie familiale.

Cet ALBUM-SOUVENIR aidera les époux à tenir leur livre de famille et à le tenir à date. Ils n'auront qu'à remplir les formulaires de l'album, pour avoir sous la main tous les renseignements importants sur les grandes dates de leur vie, de celle de leurs ancêtres et de leurs enfants.

### Table de l'Album Ma Famille

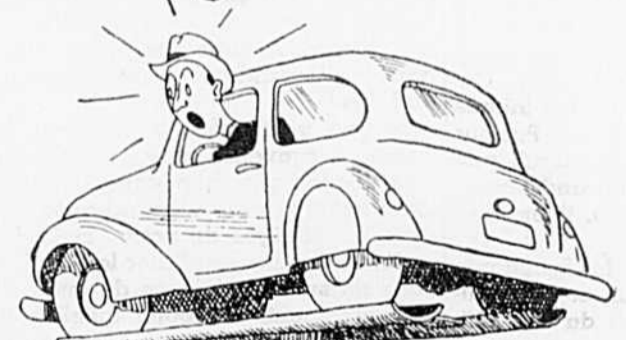
- |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Ancêtres paternels.               | Défunts (8 pages).                |
| Ancêtres maternels.               | Visites du bon Dieu (8 pages).    |
| Consécration au Sacré Cœur.       | Histoire de la famille (4 pages). |
| Le père.                          | Photographies (5 pages).          |
| La mère.                          | Autographes (3 pages).            |
| Le père et la mère.               | Notes diverses.                   |
| Les enfants (10 pages).           | Généalogie : ancêtres paternels.  |
| Consécration à la Sainte Vierge.  | Généalogie : ancêtres maternels.  |
| Vocations religieuses (3 pages).  | Anniversaires.                    |
| Vocations sacerdotales (4 pages). | Enveloppe : garde-notes.          |
| Militaires (2 pages).             |                                   |

## Association Missionnaire de Marie-Immaculée

600, RUE CUMBERLAND, OTTAWA, ONT.

MAGNIFIQUE CADEAU POUR LA FETE DES MERES.

*Où est Gos?*



... Il s'inscrit... pour l'achat d'une Obligation SUPPLÉMENTAIRE!

C'est cette obligation SUPPLÉMENTAIRE — celle qui ne figure pas sur votre budget — qui achèvera l'Axe pour le bon. Ce n'est pas le moment d'assister passivement au drame qui se déroule outre-mer. Il faut appuyer nos gars de toutes nos forces — de tout notre argent. Allons, défilons allégrement notre bourse! Aidons nos gars à assener le coup final!

Le meilleur placement  
**8<sup>e</sup> EMPRUNT de la VICTOIRE**

Contribuée par la BRASSERIE

**Dow**

MONTRÉAL



TRIBUNE LIBRE

LES ELECTIONS FEDERALES PROCHAINES

Envisageons la situation

Le parti libéral, sous la direction du Très Honorable Lyon Mackenzie King, a fait ses élections, dans Québec, depuis 1917, en criant à tous les électeurs qu'il était contre la conscription, et que jamais un homme ne serait mobilisé contre son gré pour...

L'on sait les résultats fameux de ces promesses en faveur du parti libéral dans la province de Québec. Le peuple du Québec lui a accordé sa confiance, tellement qu'aux élections de 1921 tous les députés de la province de Québec appartenaient au parti libéral.

La Guerre éclate : M. King, et ses ministres répètent leurs promesses contre la conscription: il ne va s'agir que d'une guerre modérée, pas de conscription, etc., etc.

Puis, appel des conscrits pour service d'un mois seulement et au Canada seulement.

Ensuite appel des conscrits pour quatre mois seulement et au Canada.

Alors quelqu'un a osé prédire que les conscrits seraient gardés, pour le reste de la durée de la guerre, en service... Indignation du Registraire H.P. Drouin, qui a déclaré solennellement que quiconque oserait dire semblable chose appartenait à la cinquième colonne.

Un mois plus tard, nos jeunes conscrits étaient retenus, pour le reste de la durée de la guerre, en service.

Parlons donc du fameux Plébiscite pour libérer King de ses promesses contre la conscription... King et ses ministres et ses députés, sauf quelques rares exceptions, ont cherché à endoctriner les Canadiens en faveur de la participation immodérée à la guerre.

Le Peuple du Québec a répondu franchement, suivant les enseignements qu'il avait reçus depuis vingt-cinq ans des chefs du parti libéral et des groupes indépendants.

Un Premier Ministre du Canada se laire élire avec des promesses qu'il savait ne pouvoir remplir, et oser demander à ceux qui l'ont élu, qui ont eu confiance en sa parole, de le libérer de ses promesses... Vraiment on aura tout vu en fait de bêtise et de lâcheté.

Camilien Houde, le vrai Canadien, le Maire justement estimé de Montréal, a osé dire la vérité, éclairer ses compatriotes sur les visées du Gouvernement: immédiatement, arrestation et internement sans procès. Mais nous combattons pour la liberté des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Bracken, le chef Progressiste-Conservateur, a fait une tournée dans la Province de Québec, distribuant poignées de mains, discours tout pleins de miel pour attirer les votes des Canadiens-Français. Mais sa cohorte orangiste-ontarienne a tôt fait de le rappeler à la raison, et ses aides-de-camp ont vomis sur les Canadiens-Français les pires injures et calomnies, tel le Pasteur Shields et un juge qui avait pris sa retraite, et c'était grand temps, car, s'il a un cerveau, il était en ébullition.

Nous avons les Indépendants avec Frédéric Dorion et Sasseville Roy; ils ont fait du magnifique travail pour la cause canadienne-française: pourquoi faut-il que Dorion abandonne le mouvement?

Sasseville Roy demeure indépendant: vive Gaspé où pour la première fois le verbe français s'est fait entendre en Canada.

Camilien Houde, lui qui s'est exposé et a sacrifié sa liberté pour défendre les Canadiens-Français, se présente:

Voilà un homme sincère et qui mérite la confiance et doit être élu, contre les rouges, les bleus, la finance internationale, les trustards.

L'Honorable Cardin nous arrive avec un groupe rouge camouflé, « ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille ». C'est M. Cardin qui a conduit la bataille avec l'Honorable Lapointe en 1940: c'est M. Cardin qui a voté la loi de mobilisation de 1942, la loi qui établissait la conscription. C'est M. Cardin qui, à la radio, la veille du vote sur le plébiscite nous adjurait, avec des larmes dans la voix, de voter « Oui » au Plébiscite. Il a eu un retour de pensée saine après: c'était tard, il faut l'admettre. Nous pouvons croire à sa sincérité présente, mais nous avons raison de douter de sa prévoyance. Asez de tartufferies, asez de mensonges, de reculades.

Ayons des représentants véritablement indépendants et qui ont donné des preuves d'indépendance publiquement.

HENRI LARUE, N. P.

Peut-on imposer la paix par la force ?

Monsieur le rédacteur,

Lorsque, au début du conflit, les Allemands balayèrent l'Europe, les peuples conquis, malgré l'horrible débâcle, eurent un sursaut d'énergie après les premières heures de l'oppression passées. L'envahisseur pouvait les tenir durement sous sa botte, mais en dépit de cet esclavage surgirent de partout des groupes héroïques de résistance. Munis d'armes que les troupes régulières avaient cachées au moment de la défaite ou qui leur parvenaient de l'extérieur, ces soldats sortis des rangs du peuple firent une lutte acharnée aux légions germaniques qu'ils harcelèrent sans répit. On sait aujourd'hui quel rôle ces groupes ont joué dans les pays maintenant libérés ou en voie de libération, surtout en France. Cette résistance, c'était, dans la masse du peuple, l'expression d'un refus de se laisser imposer la paix par la force: car, ne l'oublions pas, les Allemands ne parlaient pas seulement de collaboration économique et politique, mais aussi de paix, lorsqu'ils faisaient la conquête d'un pays, de paix que rien ne viendrait plus troubler grâce aux armes germaniques. La réponse des peuples conquis a été la résistance.

Et voilà qu'à mesure que pénètrent sur le sol Allemand les armées alliées s'organisent chez les ex-maitres de l'hégémonie européenne des mouvements de résistance qui, selon toute vraisemblance, harceleront à leur tour les envahisseurs d'aujourd'hui. Et les causes de cette résistance, en Allemagne, sont les mêmes que celles qui ont déterminé la résistance contre l'Allemagne: la masse du peuple se refuse à accepter des conditions de paix imposées par la force. La réaction du peuple, lorsqu'il s'agit de guerre, est peut-être inconsciente, mais elle repose sur des motifs identiques, où que ce soit. Il faut partir du principe que l'homme de la rue ne désire jamais la guerre qu'il est obligé, lui, de faire. Les administrateurs d'un pays ne le consultent pas quand il s'agit de prendre les armes. On ne fait pas de referendum, demandant au peuple s'il approuve le règlement des querelles internationales à l'aide de baïonnettes, de mitrailleuses, d'artillerie et de bombardements aériens. Evidemment, lorsqu'une nation attaque ses voisins, comme ce fut le cas de la nation allemande et de la nation japonaise, les autres n'ont pas de choix: elles doivent se défendre. Mais comment amène-t-on la masse du peuple, chez les agresseurs, à endosser une politique de guerre? Chose certaine, on ne lui présente pas qu'il s'agit d'une agression pure et simple. Les maitres du pays auraient trop peur, alors, que le peuple refuse de marcher. On déguise la véritable issue pour parler de défense d'intérêts vitaux, par exemple. Qu'on se souvienne des réclames allemandes au sujet des Sudètes!

Si l'on veut préserver la paix future et prévenir une catastrophe encore pire que celle d'aujourd'hui qui fasse disparaître les derniers vestiges de notre civilisation, il faudra empêcher les nations de subir l'influence de leurs gouvernements au point qu'elles acceptent de prendre les armes pour faire la lutte à d'autres nations, que ce soit pour motifs politiques ou économiques. Il faudra créer, dans la masse du peuple, une mentalité qui se refuse à de tels gestes. Il faudra qu'on en vienne au point, un jour, où l'homme de la rue réagisse collectivement comme il le ferait individuellement si on lui disait: « Prends une épée ou un pistolet et va faire son affaire à ton voisin qui semble vouloir s'attaquer à ta propriété ». C'est aujourd'hui qu'il faut commencer ce travail.

Cette propagande de paix, il faudra la faire non seulement chez les puissances de l'axe mais chez toutes les nations. Car on reconnaît implicitement, aujourd'hui, que les causes de la guerre ne sont pas aussi tranchées qu'on pourrait le croire superficiellement. S'il s'agissait tout simplement d'un crime commis par l'Allemagne, d'une culpabilité non mitigée, le problème serait simple: on écraserait ce pays sans autre préoccupation. Mais le fait que l'on convoque des conférences multiples pour établir un ordre nouveau auquel participent tous les pays sans exception, pour faire disparaître des injustices et opérer des rajustements nécessaires, indique assez que certaines choses ont besoin d'être corrigées. Mais par-dessus tous ces remaniements économiques et politiques, destinés à faire disparaître les causes de la guerre, il faudra surtout que l'on écrase à tout jamais dans la masse du peuple, chez toutes les nations, l'idée que l'acte de guerre lui-même peut régler les difficultés internationales. Le jour où on ne trouvera plus d'hommes, dans aucun pays, pour endosser l'uniforme et prendre les armes, il faudra bien qu'on trouve une solution pacifique aux querelles susceptibles de troubler la paix mondiale.

Démétrius, BARIL, C.R. Démétrius BARIL, C.R. 418, rue St-Sulpice, Montréal P. Q.

Recettes de crêpes

Même si la production de sirop d'érable n'a pas été abondante cette année, cela n'empêchera personne de déguster de bonnes crêpes canadiennes. On remplacera le sirop par du miel, des confitures ou de la compote de pommes.

Les techniciennes en science ménagère, du ministère fédéral de l'Agriculture, nous donnent aujourd'hui quelques renseignements pour bien réussir les crêpes.

Faites chauffer la poêle suffisamment, mais pas trop. Jetez-y quelques gouttes d'eau froide et si elles sautent, la chaleur est juste à point. Ce n'est pas nécessaire de graisser certaines poêles. Les poêles de fer cependant doivent l'être. Trop de gras donneront des crêpes brunes et bariolées, par contre, elles coloreront s'il n'y a pas assez de gras.

Les crêpes seront plus attrayantes si elles sont toutes de même grandeur. Pour y réussir, servez-vous d'une mesure d'un quart de tasse ou versez la pâte avec un pot.

Ne retournez pas la crêpe avant que la pâte soit prise et que les bulbes se brisent. Retournez ensuite avec soin, une fois seulement. Une crêpe parfaite est tendre et d'une belle nuance dorée. Servez immédiatement après la cuisson. Si vous devez servir beaucoup de gens, utilisez deux poêles. De cette façon on peut cuire deux fois la même quantité on même temps et les crêpes seront prêtes plus vite.

Crêpes à la chapelure

- 1/2 tasse de farine ordinaire tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1 1/2 tasse de chapelure fine rasée
2 œufs
1 1/2 tasse de lait
2 c. à table de gras fondu.
Mélanger et tamiser ensemble farine, poudre à pâte et sel. Incorporer la chapelure. Batre les œufs. Combiner avec le lait. Ajouter aux ingrédients secs et bien mélanger. Ajouter le gras fondu. Cuire dans une poêle graissée jusqu'à ce qu'il se forme des bulbes sur le dessus et que les bords soient cuits. Retourner et cuire l'autre côté. Donnera 12 à 15 crêpes.

Galettes aux pommes de terre
2 tasses de farine ordinaire ta-

OPPOSITION DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS A LA TAXE DE LUXE

Montréal. — Entrevué au cours de ces dernières heures,

un officiel de l'Association des Marchands Détaillants nous a fait savoir que ce groupe est formellement opposé à la taxe de luxe mise en force le 27 avril au matin par le gouvernement de Québec.

« Nous avons appris avec stupeur, nous dit cet officiel, vers le 10 avril que le gouvernement se proposait une taxe de luxe sur les automobiles, les bijoux et les fourrures. Dès ce moment, nous avons entrepris des démarches nombreuses et fermes pour éviter ce que nous considérons comme un malheur non seulement pour nos marchands mais pour le public en général. On nous avait donné en haut lieu des assurances positives que même si la loi était présentée, elle ne serait pas mise en force immédiatement et que si elle devait être appliquée, on trouverait un mode d'imposition qui n'occasionne pas une aussi mauvaise publicité pour notre province.

« Malgré ces assurances, la taxe est entrée en vigueur le 27 et couvre non seulement les objets précités mais encore une foule d'articles d'usage courant.

« L'Association estime qu'une telle taxe est contraire aux intérêts du commerce, incite le public à aller acheter en dehors de la province et obère injustement le budget des classes ouvrières.

« Notre groupe a déjà fait entendre des protestations et se propose d'intervenir de nouveau afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère cette fâcheuse

décision. Nous sommes respectueux des lois et entendons collaborer avec le Gouvernement dans toutes les mesures d'utilité publique, mais croyons que les lois, de leur côté, doivent être justes et raisonnables, qualités dont manque la loi qui impose la taxe de luxe.

« Dernièrement Mme Auguste Lechasseur, de Luceville, était de passage à Montréal, en visite

chez sa fille et son beau-fils, M. et Mme Luc Dubé. En plus, elle visita M. et Mme Paul Bélanger, oncle et tante, des neveux et nièces, M. et Mme Alphonse Langlois; un grand nombre de cousins, de cousines et d'amis d'enfance qu'elle n'avait pas revus depuis trente ans. Après ce séjour, Mme Lechasseur quitta Montréal pour Richmond où elle rendit visite à M. et Mme Fernand Lechasseur, de là à Neuville, Donnacona et Lévis chez ses sœurs et son frère. Ensuite elle fit route vers Luceville où elle retrouva tous les siens joyeux de son retour.

« Notre groupe a déjà fait entendre des protestations et se propose d'intervenir de nouveau afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère cette fâcheuse

« Notre groupe a déjà fait entendre des protestations et se propose d'intervenir de nouveau afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère cette fâcheuse

« Notre groupe a déjà fait entendre des protestations et se propose d'intervenir de nouveau afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère cette fâcheuse

« Notre groupe a déjà fait entendre des protestations et se propose d'intervenir de nouveau afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère cette fâcheuse

Note locale

« Dernièrement Mme Auguste Lechasseur, de Luceville, était de passage à Montréal, en visite

Advertisement for ROYAL PAIN DE LEVURE ROYAL. Includes text: 'TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!', 'JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSI BONNE LEVURE!', 'La ROYAL' facilite la cuisson - assure un pain léger, savoureux et à mie fine', '7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA ROYAL!' and an image of the product box.



ENCORE un coup de coeur et la charrette sera déchargée. Voici deux cultivateurs. Depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil, ils triment dur. On comprend qu'ils soient fatigués. Vont-ils s'asseoir sur le talus et attendre que la charrette se déprenne toute seule? Oh, non! Habités aux rudes tâches, ils savent que leurs efforts conjugués auront vite remis la charrette en marche.

Advertisement for LES OBLIGATIONS de la VICTOIRE. Includes text: 'LE MEILLEUR PLACEMENT:', 'LES OBLIGATIONS de la VICTOIRE', 'ACHETONS-EN PLUS QUE JAMAIS', 'LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE' and a logo with the number 8.

Advertisement for MAGIC BAKING POWDER. Includes text: 'Savoureux... économiques!', 'Roulés au porc MAGIC', 'Tamisez ensemble', 'Incorporez', 'Graissez légèrement une poêle. Faites 6 crêpes minces de 5" de diamètre. Quand brunes des 2 côtés, déposez au milieu une garniture faite de 1 1/2 tasse de viande de porc cuite hachée humectée avec 1 tasse de sauce blanche ou autre. Roulez les crêpes, disposez sur plat chaud et recouvrez du reste de sauce.', 'Fabrication canadienne' and an image of the product box.

Ste-Angèle-de-Mérici

Retraite fermée. — Le dix avril, un groupe de 79 jeunes gens, et la semaine suivante, un autre groupe de dix, suivirent les exercices de la retraite fermée à la maison Notre-Dame de Lourdes à Mont-Joli.

Organisation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. — Dimanche le 15, les cercles Lacordaire de Mont-Joli et de Saint-Rémi de Price ont rendu visite à un groupe imposant de nos jeunes retraités et de nos dames et demoiselles.

Fête patronale de M. le curé. — La fête patronale de M. le curé fut anticipée d'une journée et coïncida avec la solennité de saint Joseph. M. le curé célébra la messe solennelle, accompagné de MM. les abbés Donat Crousset, assistant-prêtre du Séminaire, et de M. Laurent Beaulieu, vicaire de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

St-Ulric

Le 20 avril, a eu lieu à la salle paroissiale une soirée d'initiation pour les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. Des allocutions furent prononcées par le Révérend Père Villeneuve, o.m.i., par MM. Arsenault et Lévesque, de Baie-des-Sables, par M. R. Heppell et M. l'agronome Langlois, de Matane.

M. et Mme Robert St-Laurent sont de retour d'un voyage à Québec. — Mme A.-E. Cheeseman est revenue à St-Ulric, avec sa famille, après avoir passé l'hiver à Forestville.

St-Joachim de Tourelle

La dernière soirée récréative, au profit des œuvres paroissiales, a rapporté \$353.85.

Les Méchins

Divers. — Le Révérend Père Séverin Pelletier, o.m.i., est en repos dans sa famille. M. et Mme Philippe Keable et M. et Mme Louis Keable sont allés à Cap-Chat assister aux funérailles de Mlle Anne-Marie Keable, décédée à l'hôpital de Charny.

Sayabec

Fiançailles. — Dimanche, le 29 avril, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rolande St-Amand, opératrice, fille de M. Nazaire Saint-Amand, ingénieur-mécanicien, et de M. Roland Gallant, employé de C. N. R., fils de M. Joseph Gallant, également employé de C. N. R.

U. C. des Fermières

Le Cercle des Fermières de Rimouski s'appellera désormais l'Union catholique des Fermières. Ce cercle est le 31e dans la province à s'affilier à la Fédération provinciale qui compte 1219 membres.

MEMOIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC A LA COMMISSION ROYALE SUR LES COOPERATIVES

Pourquoi, au point de vue de l'impôt, les coopératives devraient être considérées comme des compagnies à fonds social, sauf que les ristournes payées comptant ou promptement, comme les escomptes, devraient être considérées comme dépenses "non taxables".

Montréal. — La Chambre de commerce de la province de Québec, organisme groupant quatre-vingt-deux Chambres de commerce et Boards of Trade, vient de faire connaître son opinion officielle sur les coopératives dans un mémoire qui vient d'être soumis à Ottawa.

La Chambre de la province, fondée en 1909 sous le nom de La Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, tire son existence légale d'une loi fédérale spéciale 9-10 Édouard VIII, chapitre 99.

On soumet dans ce mémoire un certain nombre de chambres ont demandé à l'Exécutif de faire connaître l'opinion officielle de la Chambre de la province, vu qu'à deux séances générales, les délégués des Chambres ont étudié en comité le mouvement coopératif et ses méthodes et qu'à la dernière assemblée générale, tenue à La Malbaie, une résolution fut adoptée à l'effet de réclamer que les coopératives soient placées sur le même pied que les entreprises ordinaires quant à l'impôt sur le revenu.

Avant la guerre, dit le mémoire, alors que les taux d'imposition étaient relativement modérés, les privilèges accordés aux coopératives étaient moins apparents et leurs conséquences pouvaient passer inaperçues. Maintenant que le fardeau est lourd, une réaction naturelle veut que l'on cherche à alléger d'une part et à le redistribuer équitablement d'autre part.

L'entrepreneur doit se plier aux lois de l'économie. Il doit satisfaire un besoin à un prix tel que le consommateur trouvera avantage à se prévaloir de ses services. S'il n'obéit pas à cette loi inexorable, s'il fait une erreur de jugement, il disparaîtra.

La Chambre de commerce ne reproche rien au mouvement coopératif : elle lui demande d'assumer sa part des charges de l'Etat, de payer sa part des services dont il bénéficie. L'entrepreneur doit se plier aux lois de l'économie. Il doit satisfaire un besoin à un prix tel que le consommateur trouvera avantage à se prévaloir de ses services.

Cependant, une forme d'entreprise s'est constituée à côté : la coopérative. Extérieurement, elle a toutes les caractéristiques d'une entreprise ordinaire. Elle obéit aux mêmes lois économiques. Elle lui fait concurrence... et l'Etat l'exempte d'impôt. D'autre part, à cause de privilèges, la coopérative voit son domaine s'étendre de plus en plus, assure sa sécurité en se constituant des réserves qui sont, jusqu'à une certaine proportion, interdites à l'entreprise ordinaire et de ce fait améliore son rendement.

Des chiens participent à la recherche des mines



Les hommes du génie royal ont entraîné des chiens à découvrir les mines. La photo que voici a été prise sur le front de la Meuse. Un sapeur détecte une mine que le chien de l'escouade vient de découvrir, et le chien s'arrête à l'emplacement d'une autre mine.

munération du capital dans les coopératives. Les membres d'une coopérative tout comme les actionnaires d'une compagnie à fonds social ne sont responsables que jusqu'à concurrence du capital qu'ils ont souscrit. La coopérative constitue de ce fait une personne morale distincte de ses membres qui peut faire des pertes vu qu'il est admis que certaines coopératives ont fait faillite.

Ce qui distingue la coopérative de l'entreprise capitaliste, c'est surtout la manière de répartir les bénéfices. Comme l'entreprise ordinaire, la coopérative crée elle aussi à même les bénéfices qu'elle a réalisés. Elle rémunère le capital investi à un taux nominal et distribue le solde à ses membres en proportion de leurs transactions au lieu de leur mise de fonds.

La ristourne est-elle une distribution de profits? La ristourne payée en argent dans un délai raisonnablement court après la fin de l'exercice peut être considérée comme une dépense au même titre que l'escompte accordé sur le chiffre d'affaires. Si la ristourne n'est pas payée comptant, elle pourrait être assimilée à une distribution de profits plutôt qu'à un escompte sur les transactions, vu que la coopérative s'engage à remettre à ses membres le surplus des opérations de l'année qui lui reste en mains après avoir pourvu à ses propres besoins.

Et les réserves? Une entreprise sérieuse doit se constituer des réserves à même ses bénéfices annuels, qu'elles soient ou non admises par l'impôt. Elles sont indispensables pour éviter d'être acculées à la taille à la moindre crise. Or la coopérative tout comme l'entreprise ordinaire se crée des réserves. Cependant, grâce au statut spécial qu'on lui accorde, aucune de ses réserves, contingentes ou non, n'est assujettie à la loi de l'impôt.

C'est pourquoi, pour les raisons déjà énumérées et d'autres, la Chambre de commerce de la province de Québec recommande : 1° Qu'au point de vue de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les excédents de bénéfice, les coopératives soient considérées comme des compagnies à fonds social; 2° Que les ristournes ou escomptes distribués aux clients d'une entreprise (coopérative ou non) en proportion de leur chiffre d'affaires, à condition qu'elles soient payées comptant (ou du moins dans un délai raisonnable) soient considérées comme dépenses, donc non-taxables.

In Memoriam

M. Jean Leblanc. Père, tu n'es plus là. Quel triste jour nous rappelle le 2 mai! Voilà un an que tu nous a quittés. Le foyer triste et vide conserve le reflet de ta grande bonté; papa, nous gardons de toi un pieux souvenir; dans le ciel protège nous. Un service anniversaire sera

La santé des dents

Q. — Mes gencives saignent facilement. Quelle peut en être la raison? Je les brosse soigneusement, mais cela ne semble avoir aucun effet; en réalité, elles saignent même davantage quand je les brosse.

R. — Il y a plusieurs causes possibles au saignement des gencives. Toutes réclament l'intervention d'un dentiste et qu'une attention très soignée soit apportée à ses directives, si l'on veut guérir ses gencives et leur rendre leur fermeté première, de même que les libérer de toute inflammation. L'un des plus communs de ces états est appelé gingivite ou inflammation des gencives. Cela peut être une très simple infection facilement corrigible, cela peut être également l'indication d'une maladie beaucoup plus sérieuse, telle que la pyorrhée, un mal qui s'attaque à la base même des dents et qui peut entraîner éventuellement, à moins d'être arrêté, la destruction de l'os et la perte des dents.

chanté le 5 mai à 9 h. en l'église de New-Richmond. Parents et amis sont priés d'y assister. Ton épouse et tes enfants.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. heure avancée de l'est, le mercredi 9 mai 1945 des sous-missions pour la reconstruction du quai de Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES. Chapitre 140, S.R.C. 1927. Le Gouvernement de la province de Québec donne avis par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite loi, déposé au bureau du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district de Gaspé à Percé, une description de l'emplacement et des plans d'un pont qui se propose de construire sur la rivière Grande-Vallee, comté de Gaspé-Nord, sur la route No 6, l'extrémité Ouest de l'alignement du pont passera sur le lot D et l'extrémité Est passera sur le lot D dans le rang du Domaine à Grande-Vallee.

PROVINCE OF QUEBEC. DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS. NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT. Chapter 140, S.R.C. 1927. The Quebec Provincial Government hereby gives notice that in accordance with Section 7 of said Act, it has deposited with the Minister of Public Works in Ottawa and the office of the Registrar of Deeds for the District of Gaspé et Percé, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over the Grande-Vallee river at Grande-Vallee county of Gaspé-North on Highway No. 6. The West extremity of the alignment of the bridge will pass on lot E, and the East extremity will pass on lot D, or range "Du Domaine" at Grande-Vallee.

PROVINCE OF QUEBEC. DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS. NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT. Chapter 140, S.R.C. 1927. The Quebec Provincial Government hereby gives notice that in accordance with Section 7 of said Act, it has deposited with the Minister of Public Works in Ottawa and the office of the Registrar of Deeds for the District of Gaspé et Percé, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over the Grande-Vallee river at Grande-Vallee county of Gaspé-North on Highway No. 6. The West extremity of the alignment of the bridge will pass on lot E, and the East extremity will pass on lot D, or range "Du Domaine" at Grande-Vallee.

J.-A. GENDREAU, O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN. BUREAUX: AMQUI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS. MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN. MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD. TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe. Publié par — LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE. Bureau: 174, rue St-Germain Rimouski. Abonnement: \$1.00 par année \$1.50 par année à l'étranger.

COURTIER. J.-Adéodat Drapeau. COURTIER D'ASSURANCE GENERALES. Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, Près du Garage Desrosiers & Dionne, Téléphone 75 — RIMOUSKI.

Assurance. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459. Maurice de Champlain RIMOUSKI. BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

NOTAIRES. Eudore Couture. Licencié en droit NOTAIRE. Bureaux: Immeuble GILBERT Téléphone 168 Domicile: rue St-Germain Téléphone 367 RIMOUSKI. Gleason Belzile. NOTAIRE. Cessionnaire du Greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.

ARPENTEUR. Louis-Léo Doyon. ARPENTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forestier Conseil. Tél. 324 — 240, rue St-Germain RIMOUSKI.

MEDECINS. Dr J.-O. Drapeau. MEDECIN-CHIRURGIEN. Des hôpitaux de Paris 124, rue St-Germain RIMOUSKI. Dr Omer Leclerc, M. D. MEDECINE GENERALE ET OBSTETRIQUE. Spécialité: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures. 156, St-Germain. Tél. 631 — RIMOUSKI.

Dr Benoit Dumas. MEDECIN-VETERINAIRE. 3, Rue Lepage — Tél. 589 RIMOUSKI. L'Imprimerie Gilbert, Ltée. RIMOUSKI.

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT: "Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît". CIGARETTES SWEET CAPORAL. "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé". Du Nouveau pour le Souper de Samedi Succulent... et si facile à faire! "SCRAPPLE" AU ALL-BRAN. 1 livre saucisses de porc frais, 2 tasses d'eau, 1 cuiller à thé sel, 1/2 cuiller à thé poudre. 1/2 cuiller à thé sauge en poudre, quelques grains de cayenne, 3/4 tasse cornmeal, 3/4 tasse All-Bran Kellogg.

# Une intéressante conférence de M. Léon Trépanier



La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski clôturait sa saison de conférences jeudi soir, par une causerie de M. Léon Trépanier, O.B.E., journaliste de Montréal, qui expliqua quel fut le mécanisme de la Conférence de la Paix, tenue à Paris et à Versailles en 1919.

Comme nos lecteurs pouvaient le lire la semaine dernière, M. Trépanier représentait la presse française du Canada, au cours de ces grandes assises diplomatiques, présidées par M. Georges Clémenceau, Premier ministre de France.

M. Trépanier raconta ses entrevues avec MM. Lloyd George, récemment décédé, Venizelos, de Grèce, Briatano, de Roumanie, Patchish, de Serbie, et autres diplomates accrédités à la Conférence de la Paix.

Il fit un récit fort intéressant de sa visite, en compagnie de confrères de la presse interalliée, aux régions dévastées du nord de la France, en Alsace-Lorraine, et d'une longue promenade le long du Rhin, en Allemagne.

Le conférencier signala le fait que la langue française fut la langue officielle de la Conférence, la langue française étant d'ail-

leurs la langue auxiliaire de 26 des 32 nations représentées à la Conférence.

M. Trépanier décrivit le voyage des délégués allemands à Versailles, venus pour assister à la signature du Traité Préliminaire de Paix qui reçut sa sanction officielle dans la Salle des Glaces du Palais de Versailles le 6 mai 1919.

La séance de jeudi soir était présidée par M. Paul-Henri La-voie, président de la Chambre de Commerce cadette. M. Gérard Légaré présenta le conférencier.

Le personnel enseignant du Séminaire et les élèves des cours supérieurs assistaient également à cette intéressante causerie.

M. le chanoine Georges Dionne, supérieur, et le chanoine Alphonse Fortin, professeur d'histoire, étaient au premier rang de l'auditoire.

Au cours de la réunion, Mlle Marguerite Potvin, accompagnée au piano par Mlle Jacqueline Filion, donna quelques numéros de chant et dut chanter en rappel.

Le quatuor du Séminaire, dont le directeur est M. l'abbé Georges Beaulieu, exécuta des numéros de folklore de chez nous qui furent également vivement applaudis.

# Me Alphonse Chassé élu bâtonnier



Les élections du Barreau du Bas St-Laurent ont eu lieu à Rivière-du-Loup mardi dernier, 1er mai. Me Alphonse Chassé, de l'étude Simard & Chassé, de Rimouski, a été élu bâtonnier. Les autres officiers élus sont Me David Rioux, de Rivière-du-Loup, syndic; Me Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli, trésorier; Me Louis Dugal, de Rivière-du-Loup, secrétaire; Me J.-F. Pouliot, M. P., de Rivière-du-Loup, Me G.-E. Blanchard, de Chandler (Gaspé), et Me Arthur Gendreau, de Rimouski, conseillers.

Le nouveau bâtonnier, Me Chassé, a été admis au Barreau en juillet 1923 et a toujours exercé sa profession à Rimouski. Depuis 1941, il est en société avec Me Gérard Simard, c.r. Né à St-Anaclet le 30 mars 1898, il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études légales à l'Université Laval.

# NOTES LOCALES

— Me Démétrius Baril, c.r. de Montréal, était en ville et à St-Luce en fin de semaine.

— Mlle Reine Morissette est de retour de Rivière-du-Loup, où elle a assisté au gala musical de l'Harmonie de cette ville.

— Mme Marcel Ouellet (Blanche Guérette) est actuellement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, pour subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— M. Lauréat Leblond, R.C.A. C.M., cantonné à l'hôpital militaire de Kingston, était de passage en notre ville, cette semaine, pour visiter ses parents et amis.

— M. et Mme Jean-Marie Leblanc et leur bébé ont passé la fin de semaine à Québec.

— Mlle Jeanne Bernier, employée à la Commission des Prix et du Commerce à Rimouski, vient d'être transférée aux bureaux de Québec.

— Mgr Napoléon Labrie, du Havre St-Pierre, était en ville, récemment.

— M. et Mme Louis Amiot et leur famille, de Baie-Comeau, sont revenus à Rimouski pour y demeurer.

— Le lieutenant de marine G.-H. Gaudreau, Mme Gaudreau et leur fillelette Marjolaine sont revenus d'un voyage à Québec et l'Islet.

— M. et Mme Jos. Thibault et leurs deux jeunes filles, qui ont passé quelques mois à Baie-Comeau, sont revenus demeurer à Rimouski.

# Mort en Allemagne

Un nom de plus s'ajoute au monument des braves. Un de nos héros canadiens, Edgar Ross, de Sainte-Anne-des-Monts, autrefois de Cap-Chat, est mort en Allemagne le 4 avril dernier. Il avait participé à la bataille de Normandie, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne.

Enrôlé en 1941 à l'âge de 17 ans, quelques années plus tard il était allé rejoindre son oncle le sergent Gérard Ross, outre-mer depuis 4 1/2 ans. Ce dernier fut averti par un compagnon d'arme que son neveu était tombé sur le champ de bataille. En toute hâte, il s'y rendit et constata qu'une balle meurtrière l'avait atteint au coeur. Ce fut une grande et rude épreuve pour le sergent, car tous deux avaient caressé le désir de revoir ceux qu'ils avaient laissés dans leur beau Canada.

Edgar Ross était très estimé par ses commandants et camarades d'armée. Toujours en avant, toujours brave, il avait pour de-

visé: « Vaincre ».

Il laisse plusieurs membres de sa famille éplorée: son père M. John Ross, lui-même vétéran de la guerre 1914-18; sa mère, Rosalie Lessard; six soeurs, Georgette, Marie-Paule, Madeleine, Marthe, Bernadette et Laurena; six frères, Gérard, Jean, Bernard, P.-Emile, André et Gilles; une grand-maman, Mme Alfred Ross, de Luceville; ses tantes, la Révérende Mère St-Gérard, des Ursulines de Rimouski, Mme Joseph Langlois, de Luceville, Mme Ernest Banville, de Montréal, Mme A. Claveau, de St-Tharsiscius, et Mme René Mathieu, de Montréal; ses oncles, MM. J.-Bte et Léo Ross, de Luceville, Albert Ross, de Montréal, et le sergent Gérard Ross, du Régiment de Maison-neuve actuellement en Allemagne, ainsi qu'un grand nombre de cousins et de cousines, de Luceville et Montréal.

Les funérailles militaires ont eu lieu en l'église de Sainte-Anne-des-Monts.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères et profonds sympathies.

UNE ABONNEE.

# LETRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW, de la British United Press

Le premier avril 1945, le jour même du poisson d'avril, la nouvelle loi sur l'éducation entrain en vigueur en apportant plus ou moins de changement à l'état de choses.

L'an dernier cette loi était passée pour relever et améliorer le niveau de l'éducation pour tous les enfants de l'Angleterre capables d'en profiter. Il s'agit de l'éducation du berceau à l'adolescence, pour ainsi dire. Cette loi était destinée à ouvrir la voie à tous les enfants dans toutes les écoles, depuis les écoles maternelles jusqu'aux grandes écoles publiques et même jusqu'aux universités les plus célèbres. En somme, elle devait ouvrir la voie à l'éducation la plus complète possible à tous les enfants. Jusqu'à ces récentes années, l'instruction supérieure était restreinte par la situation de famille et de finances. Il en est encore ainsi jusqu'à un certain point.

L'application de cette loi impose, certes, des conditions qui ne s'arrêtaient pas nécessairement au talent d'un enfant à passer des examens, pour découvrir quel de-

gré d'éducation un enfant peut atteindre. L'idéal serait que l'on ne tienne compte que du talent d'un enfant et que l'on néglige son état social ou financier.

Voici cependant les faits. La loi est actuellement, et sans doute pour longtemps encore, à peine plus qu'une pieuse intention. La seule partie qui en soit vraiment appliquée est celle qui stipule qu'à l'avenir aucun enfant ne devra quitter l'école avant l'âge de 15 ans. Plus tard, cette limite d'âge sera portée à 16 ans lorsque le ministère de l'éducation jugera le moment opportun de prendre une telle mesure. Le temps n'a cependant pas encore été jugé opportun.

Le reste de la loi n'est que du papier. Avant de pouvoir l'appliquer intégralement, il faudra construire des milliers d'écoles à travers le pays pour recevoir la population écolière qui aura considérablement augmenté.

Actuellement ces écoles n'existent pas et nous n'avons ni les matériaux ni la main-d'oeuvre pour les construire. Nous n'avons pas non plus les professeurs nécessaires pour y enseigner.

Tout ce que nous pouvons faire actuellement est d'attendre et souhaiter que ce plan se réalise un jour.

Toutefois, la loi sur l'éducation promet d'améliorer les choses. Il reste que le niveau d'ignorance parmi les produits de notre système d'enseignement obligatoirement

# Un destructeur de mauvaises herbes

LONDRES. — Un nouveau destructeur qui fait mourir la mauvaise herbe sans nuire aux bonnes herbes et à la récolte de céréales, fut découvert par les scientifiques de recherches de l'Imperial Chemical Industries, Angleterre.

Le destructeur, appelé methoxone, est actuellement mis à l'épreuve dans tout le pays par l'Imperial Chemical Industries et le ministère d'Agriculture. Des expériences ont montré qu'une livre de ce destructeur par acre détruit les mauvaises herbes, comme le sénévé, le radis sauvage et le thapsi des champs qui poussent avec le grain, mais que la récolte reste intacte. Cette découverte est remarquable du fait que les herbes peuvent être éliminées dès leur apparition de façon à ne pas enlever à la récolte la nourriture disponible dans le sol. Un autre avantage important, le methoxone fait disparaître les boutons d'or des prairies, laissant ainsi plus de nourriture aux bêtes à cornes.

# Chaises de barbier

On demande à acheter deux ou trois chaises de barbier marque Koken et Kochs en très bonne condition. C. P. 122, Baie-Comeau.

## FRANCHES ET COURAGEUSES DECLARATIONS DE L'HON. J.-A. CARDIN

(Suite de la 1ère page)

assez riche pour que puissent y vivre dans la paix les descendants des deux grandes races qui composent la majorité de notre population. Mais une de ces races ne doit pas être la maîtresse de l'autre, ni non plus sa servante.

### Le "Front National"

Et le nom? En ce moment nous assistons à un mouvement d'idées, à une grande activité sociale et nationale dans notre province et dans le pays. Il me semble que nous sortons, ou que nous voulons sortir des vieux sentiers de la routine pour chercher quelque lumière nouvelle pour éclairer notre route dans les difficultés que la guerre nous a déjà apportées et que l'après-guerre ajoutera à nos inquiétudes.

Disons, si vous le voulez bien, que ce nouveau mouvement d'idées, cette tendance vers un avenir meilleur, s'appelle « LE FRONT NATIONAL ».

# PETITES CHOSES DE L'HISTOIRE

## Pour les sourds-muets

Celui qui, le premier, introduit et développa l'instruction des sourds-muets en Amérique fut le Rév. J.-A. Bélanger, des Clercs de Saint-Viateur. Il avait été envoyé en Belgique, à Aix-la-Chapelle où, pendant plusieurs mois, il se livra à l'étude du système d'« articulation » pour les sourds-muets. La guerre interrompit ses études, mais il en avait appris assez pour rendre son voyage profitable à son pays. Il se mit au travail en arrivant et il eut la gloire d'avoir introduit, le premier, le système en Amérique.

## Un jubilé de paix

Pendant la conférence de San Francisco, où l'on parlera surtout de paix, rappelons qu'au mois de juin 1872 s'ouvrait, à Boston, un « jubilé international de paix ». C'était une grande pensée qui avait inspiré les organisateurs de ces réunions auxquelles étaient conviés les peuples des deux continents. Un journal du temps disait à ce sujet: « Il nous semble qu'il y a là un des caractères de la véritable civilisation, un des grands principes de la politique internationale de l'avenir ».

## Aluminium

En cinq ans, il s'est fait assez d'aluminium aux usines d'Arvida pour construire 197.000 bombardiers « Lancaster ». Il s'y est, en effet, fabriqué, 3.356.990 de livres de ce métal sous forme de lingots. Seulement six pour cent de cette production a été consommé au Canada, tandis que le plus gros acheteur a été le Royaume-Uni.

## Première école à Anticosti

La première Commission scolaire de l'île d'Anticosti fut constituée en décembre 1872 dans la partie de la pointe ouest de l'île connue alors sous le nom de Baie-des-Anglais. Un corps de commissaires fut nommé et une école sous la direction de Mme Gagnon était établie là depuis un an. Cette école recevait une subvention du gouvernement et était fréquentée en 1871 par une douzaine d'enfants. Madame Gagnon espérait voir porter ce nombre à vingt-cinq, lors de l'organisation de la Commission.

## La Baie d'Hudson

Un document manuscrit trouvé le 16 novembre 1877 dans les archives de la factorerie d'York, ancien Fort Bourdon, a révélé que, si Henry Hudson découvrit réellement la Baie qui porte son nom, ce furent des Français qui abordèrent les premiers ses rivages et en prirent possession au nom du roi de France. Telle est la relation du pionnier des explorateurs français, le sieur de Bourdon, qui pénétra dans la baie, dit ce document, jusqu'à l'embouchure du fleuve Bourdon, appelé depuis « Nelson River ».

## Cette Saskatchewan

Pour les Métis du Nord-ouest, il n'y a pas de rivière Saskatchewan; mais il y a la rivière Du Pas. Le fait est qu'autrefois seuls les Anglais, au Nord-Ouest, parlèrent des deux rivières Saskatchewan, celle du Nord et celle du Sud. Pour les Métis et les Canadiens, le premier de ces deux cours d'eau était la rivière Du Pas et l'autre la « Fourche des Gros Ventres ». Lorsque le chevalier de La Vérendrye découvrit cette rivière, il lui donna le nom de sa mère, Marie Daudonneau du Sablé de l'Île-au-Pas, fille du marquis de ce nom.

## Société Historique

La Société Historique de Montréal fut fondée le 11 avril 1858 par MM. J.-M. Beaudry, ancien juge de la Cour Supérieure, le commandeur J. Viger, B. Bellemare, L.-H.-A. Latour, et J. Baby, M. P. P. Incorporée par un acte de la Législature en 1859, elle se proposait de suivre les traces de la Société Historique de Québec dont elle voudrait devenir l'auxiliaire à Montréal.

## Le Fort Abercromby

Dans l'état du Dakota, il y avait autrefois un fort qu'on appelait le Fort Abercromby. Le Père Emile Petitot, o. m. i., note à ce sujet dans son livre En Route pour la mer Glaciale: « Encore une ineffabilité que ce nom. Qu'a donc fait, je vous prie, de si sublime ce général anglais qui se laissa froter à la bataille de Carillon, au bout du lac Champlain, avec 16.000 hommes de troupes, par un petit détachement de 3500 Français et Hurons réunis, pour avoir mérité l'honneur d'afficher ici son nom? Les Américains ont-ils cru faire de ce nom un épouvantail pour les Peaux-Rouges, ou bien ont-ils voulu perpétuer la mémoire de la défaite de ce grand homme en la transmettant aux âges futurs? »

## Auxiliaires des missionnaires

L'histoire a retenu les noms de plusieurs chefs sauvages qui furent de précieux auxiliaires pour les missionnaires. Il y eut, entre autres, les pionniers de la mission de Sillery: Jean-Baptiste Négambat et François-Xavier Menashoumat; Charles Meiskouat, précurseur du Père Druillettes chez les Abénaquis; Etienne Totiri, qui parcourut, en compagnie de son frère, les bourgades de la Huronie. Il ne s'accordait que trois ou quatre heures de sommeil, prêchant constamment la parole de vérité aux hommes de sa tribu.

## Prévôts et Maréchaux

La Maréchaussée était la juridiction des Maréchaux de France pour la prévention et la punition des délits des gens de guerre. Elle fut établie au Canada en 1697. Les Prévôts au Canada furent Pierre Gauthier, sieur de Comporté, Denis de Saint-Simon, père, Denis de Saint-Simon, fils, le sieur Duplessis de Moramport. Sous le régime anglais, Nicolas Turner fut nommé Prévôt Maréchal en 1763. Les Anglais remplacèrent ensuite le Prévôt Maréchal par le Shérif.

# Songez-y!

## Vous ne donnez pas Vous prêtez

Vos Obligations de la Victoire sont gagées sur les richesses du Canada et sur son vaste crédit. C'est le placement le plus sûr au monde.

Achetez donc dès maintenant une Obligation de plus!

### LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

Le meilleur placement

#### D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

## COUTURIERE DEMANDEE

Au Bon Goût, Enr.

POUR LES ALTERATIONS dans les vêtements de dames. — Expérience requise.

— S'adresser —

Au Bon Goût, Enr.

246, St-Germain — Tél.: 246 RIMOUSKI

## ACHETEZ LES ARCHIVES REGIMENTAIRES DES FUS. DU ST-LAURENT

de LEOPOLD LAMONTAGNE \$1.00

"ETAPES 40-43" Volume-souvenir du camp 55 de Rimouski. — Plus de 200 gravures \$2.00

C. P. 74 RIMOUSKI

## Moteurs à vendre

Un « Onan » 110 Volts, 1000 watts en parfaite condition. Un « Delco » 32 volts, 850 watts avec batteries en verre et moulin à vent (Wind charger) monté sur une tour métallique de 40 pieds. S'adresser à Gérard Côté, Cap-Chat, P. Qué.

## Accessoires et bicyclettes Peerless

Accessoires et bicyclettes Peerless, pour filles et hommes. Prix \$53.50 et 42.50. Prix spécial pour quantité. Ecrire pour dépliant, C.P. 32, Granby, P. Q. (catalogue fourni à tous nos clients).

## Tapis crochétés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes Montréal, P. Q.

## Appareil de transmission

Nous avons un stock complet de courroies en caoutchouc et en cuir, accessoires de courroies, poulies, arbres de couche, billes, accouplements, câbles, chaînes, etc. Dites-nous ce dont vous avez besoin, nous vous en offrirons le meilleur. M. Zagerman & Cie, Ltée, Bay-view Road, Ottawa, Ont.

## A vendre

Méthode simple d'aider la nature et d'être régulier. Voici notre garantie extraordinaire: « Mangez tous les jours une once de All-Bran. Si l'essai d'une seule boîte ne suffit pas à vous convaincre que l'emploi quotidien de All-Bran est un moyen simple et agréable d'aider la nature et d'être régulier, expédiez-nous la boîte vide à plat, par la poste, avec une note mentionnant le prix d'achat et l'adresse de votre épicerie, et nous vous remettrons le double de l'argent que vous avez déboursé. » Est-ce raisonnable? Conservez cette garantie. Procurez-vous du All-Bran aujourd'hui. Kellogg Co., of Canada Ltd., London, Ontario.

## Terre à vendre

Belle terre, bien bâtie, avec tout le roulant et les semences, 10 x 40 arpents dans le 5e rang, St-Anaclet. Cause de maladie. Pour acheteur sérieux, conditions faciles. S'adresser à M. Jos. Banville, 5e rang, St-Anaclet.

## Voici votre chance

L'occasion vous est offerte d'opérer votre propre commerce et de toucher un superbe revenu. Position permanente et gros profits dès le premier jour. Si vous êtes honnête et ambitieux, possédez un équipement de voyage — vous êtes notre homme. Nous vous aidons à débiter. Ecrivez à: La Compagnie J.-R. Watkins, 2177 Masson, Montréal.

## Chalet à vendre

A St-Fabien-sur-mer. Eau courante, meublé, peinturé proprement, garage, pas de rente de terrain. Conditions faciles pour prompt acheteur. J.-E.-A. Michaud, voyageur, Montmagny Station.

## A vendre

Maison comprenant 2 logements et un magasin, un de 7 pièces, plus chambre de bain, l'autre de cinq pièces, plus chambre de bain. S'adresser à M. Gilbert Lévesque, 14, rue Tessier, Rimouski, P. Q.

## ACHETEZ DU BON PAIN

Boulangerie DESROSNIERS Pâtisserie

Téléphone: 251